

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR | EAU D'AZUR

DOSSIER SPÉCIAL

« *Tempête Alex* » p. 30-41

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

#LePublicAuServiceDeVotreEau

 **MÉTROPOLE**
NICE CÔTE D'AZUR
eau et assainissement

L'ÉDITO



Christian ESTROSI

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

“ Depuis deux ans, nous faisons face à des crises sanitaires, économiques et climatiques sans précédent qui ont démontré non seulement la résilience de notre territoire mais aussi la mobilisation et la réactivité des agents de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Parmi les services impliqués au quotidien auprès de ses 550 000 habitants, Eau d'Azur, créée en juin 2013, et qui, depuis le 1^{er} janvier 2020, assure l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble des 49 communes (51 avec l'intégration de Châteauneuf-Villevieille et Drap depuis le 1^{er} janvier 2022) du littoral aux sommets du Mercantour et fournit également de l'eau traitée à quelques communes de l'est du département ainsi qu'à la Principauté de Monaco. Un lien inestimable pour nos concitoyens...

La période caniculaire que nous traversons nous rappelle en effet l'importance de l'eau, trésor inestimable et l'un des quatre éléments naturels essentiels avec l'air, le feu et la terre.

Elle démontre également les enjeux climatiques, sanitaires, énergétiques et de sûreté qui ont déterminé mon choix : transférer la compétence assainissement

à Eau d'Azur afin de mutualiser les pratiques autour de la gestion du cycle de l'eau et relever les défis environnementaux de demain.

Dans ce rapport d'activité de l'exercice 2021, vous retrouverez ainsi toutes les opérations déterminantes effectuées par Eau Azur, notamment dans la reconstruction de nos vallées après le passage meurtrier et dévastateur de la Tempête Alex. Une année également marquée par la continuité d'un programme d'investissement d'envergure, destiné à sécuriser l'eau potable pour les 30 prochaines années.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport qui synthétise les actions menées durant ces douze mois, toujours orientées vers un objectif d'efficacité et de qualité du service rendu aux habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Et qui démontre une nouvelle fois que l'eau est la source de bien des solutions... ”



Fontaine du village de Venanson

LE SOMMAIRE

Eau d'Azur, régie publique d'eau potable
Pages 6 à 11

L'accompagnement aux changements
Pages 12 à 15

La préservation de la ressource en eau
Pages 16 à 29

DOSSIER SPÉCIAL « Tempête Alex »
Pages 30 à 41

La sobriété énergétique : un enjeu incontournable
Pages 42 à 45

Préserver l'environnement
Pages 46 à 51

Un programme innovant
Pages 52 à 59

Des accueils de proximité au sein de la Métropole
Pages 60 à 67

Annexe
Pages 68 à 69

Eau d'Azur, régie publique d'eau potable

Eau d'Azur, une référence nationale reconnue dans la profession.

Présentation générale	7
Les étapes de création	7
49 communes	7
Notre territoire	8
Eau d'Azur en quelques chiffres	9
Le Conseil d'Administration	10
L'organigramme	10
Les investissements importants	11



■ Gestion publique de l'eau potable en 2021

Construite sur un même bassin de vie de la montagne au littoral, la Métropole Nice Côte d'Azur l'est aussi sur le bassin versant hydrographique de la basse vallée du Var et de ses affluents. Il s'agit d'un territoire contrasté, tant par le relief que par les moyens des communes, et l'accès aux ressources en eau. Dans ce territoire, les enjeux prévisibles du réchauffement climatique appellent une meilleure **répartition des ressources et des économies d'eau, ainsi que d'importants investissements pour y parvenir. La solidarité territoriale, la mutualisation des moyens et l'harmonisation des services publics** sont par ailleurs au cœur du projet métropolitain.

CRÉATION DE L'ÉPIC

C'est dans ce contexte qu'a été décidée en juin 2013, à l'unanimité des conseillers métropolitains, la création de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) dénommé Eau d'Azur. Par ses statuts, la régie exerce dans son périmètre la gestion du service public de l'eau potable. Destinée dans un premier temps au service des communes littorales à l'est de Nice (septembre 2014), Eau d'Azur a vu son périmètre étendu aux communes en régie du Haut et du Moyen Pays (janvier 2015), à Nice (février 2015) puis aux communes du Moyen Pays en rive gauche (novembre 2017). La régie exerce alors ses activités sur 42 communes métropo-

litaines, à savoir toutes les communes en rive gauche du Var ainsi que La Gaude, Saint-Jeannet et une partie de Gattières en rive droite.

LE PÉRIMÈTRE ÉTENDU EN 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Eau d'Azur étend son périmètre sur les communes de Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence, Carros, Le Broc, Bonson, Gilette et une partie de Gattières, à l'échéance de deux délégations de service public. Les nouvelles communes desservies représentent une population complémentaire de 120 000 habitants.

PLUS DE 550 000 HABITANTS

Eau d'Azur alimente désormais les **49 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur**, soit environ 550 000 habitants, du littoral aux sommets du Mercantour et fournit de l'eau traitée à quelques communes de l'est du département ainsi qu'à la Principauté de Monaco.

UNE RÉFÉRENCE NATIONALE RECONNUE

Le projet de solidarité des territoires autour des enjeux de l'eau sur tout un bassin hydrographique, combiné au modèle public de gestion et de gouvernance, font d'Eau d'Azur une référence nationale reconnue dans la profession.

■ Les étapes de création

1^{er} janvier 2020

8 communes de la rive droite du Var intègrent la régie

7 novembre 2017

La régie gère 9 communes du nord de Nice et Saint-Jean-Cap-Ferrat

1^{er} janvier 2017

Reprise du service de l'eau de la station de ski d'Auron

4 février 2015

Nice intègre Eau d'Azur

1^{er} janvier 2015

28 nouvelles communes du Haut et Moyen Pays intègrent Eau d'Azur

15 septembre 2014

Eau d'Azur assure le service de l'eau sur les 4 communes du littoral

16 mai 2014

Immatriculation au Registre du Commerce et Sociétés

21 juin 2013

Création de la régie dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière

29 mars 2013

Choix du mode de gestion du service public de l'eau

■ 49 communes*

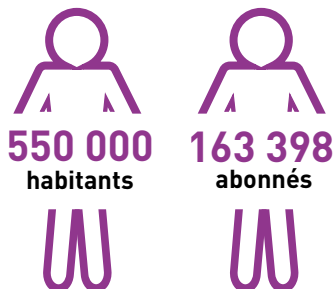
Aspremont, Bairols, Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Bonson, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Castagniers, Clans, Colomars, Duranus, Èze, Falicon, Gattières, Gilette, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Gaude, Lantosque, La Roquette-sur-Var, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Le Broc, Levens, Marie, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Blaise, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tournefort, Tourrette-Levens, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer.

*à partir du 01/01/2022, Eau d'Azur intègre 2 nouvelles communes et de nouvelles compétences

■ Notre territoire 2021

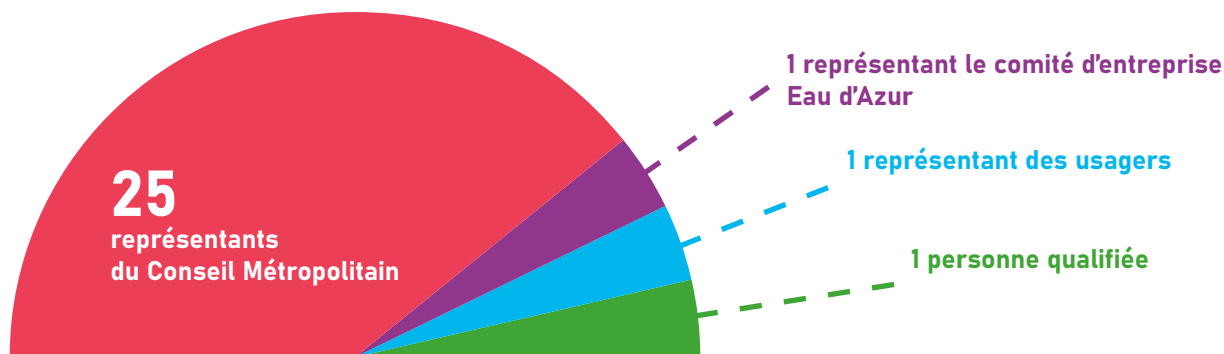


■ Chiffres clés 2021 d'Eau d'Azur



■ 28 membres au conseil d'administration

Le conseil d'administration est présidé par monsieur Hervé PAUL, Maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Président de la commission eau, assainissement et énergie de la Métropole Nice Côte d'Azur, nommé en 2018 expert sur la gestion de l'eau par le ministère de la Transition Ecologique et vice-président de France Eau Publique.



LISTE DES 28 MEMBRES

Hervé PAUL - Philippe PRADAL - Xavier BECK - Yannick BERNARD - Bruno BETTATI - Paul BURRO - Julie CHARLES - Richard CHEMLA - Stéphane CHERKI - Valérie DELPECH - Patricia DEMAS - Jean-François DIETERICH - Dominique ESTROSI-SASSONE - Hélène GRANOUILAC - Corinne GUIDON - Danielle HEBERT - Gérard MANFREDI - Roger MARIA - Jean-Claude MARTIN - Martine MARTINON - Roger ROUX - Gérard STEPPEL - Jean THAON - Christophe TROJANI - Antoine VERAN - Manuel DIETRICH - Pierre-Jean BARRE - Jean-François CRISTINI

■ Organisation simplifiée d'Eau d'Azur

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vincent PONZETTO

Direction administrative et financière

Véronique ZIMMER

Direction clientèle

Jérôme BOUVET

Direction stratégie et méthodes

Pierre ROUX

Direction exploitation

Arnaud ROSTAN

Agence comptable

Murielle BUSBY

Service communication

Sandrine TRESSEL

Direction des ressources humaines

Cécile FORNILI-MICHELON

Direction patrimoine

Olivier MACCAGNAN

Service qualité environnement

Philippe AVEROUS

Des investissements pour les trente prochaines années

Eau d'Azur constitue un exemple fort de solidarité intercommunale et assure un service cohérent à l'échelle de la Métropole Nice Côte d'Azur, améliorant la qualité de service tout en maîtrisant le coût pour l'usager.

Les sécheresses ont mis en évidence les effets du réchauffement climatique sur le territoire, appelant à des investissements importants pour diversifier les ressources et connecter les réseaux de transport et de distribution.

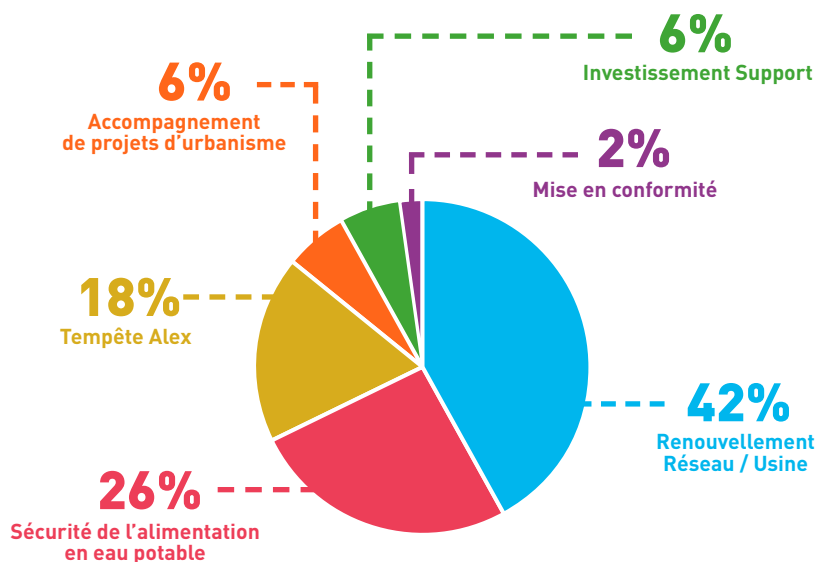
Un programme d'investissements d'envergure destiné à sécuriser l'alimentation en eau pour les 30 prochaines années a été mis en place.

Après avoir investi 116 M€ les 5 premières années (2015-2019), ce sont 21 M€ qui ont été investis en 2020.

PROCHAIN PLAN PLUS IMPORTANT

Eau d'Azur prévoit un investissement encore plus important, soit 192 M€, pour le prochain plan quinquennal (2021-2025).

Répartition des investissements en 2021



Travaux suite à la nouvelle ligne 2 du tramway de Nice

L'accompagnement aux changements

Les différents services s'adaptent et travaillent pour accompagner les futures transformations de 2022.

Être prêt pour le 1 ^{er} janvier 2022	13
L'accompagnement du personnel transféré	14
Site internet : une mise à jour indispensable	15
Des parcours de formation « maison »	15

Être prêt pour le 1^{er} janvier 2022 : un challenge relevé et un important travail de préfiguration

L'aventure a commencé lorsque la Métropole Nice Côte d'Azur a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, Eau d'Azur assurerait, en sus du service public de l'eau potable, la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement collectif, du service public de l'assainissement non collectif et du réseau pluvial unitaire. Parallèlement, une augmentation du périmètre a également été annoncée, Drap et Châteauneuf-Villevieille rejoignant le périmètre métropolitain et un contrat de concession en rive droite arrivait à terme.

Un travail collaboratif de réflexion sur la nécessaire évolution de la structure budgétaire de Eau d'Azur à compter du 1^{er} janvier 2022 - Agence Comptable et Direction Administrative et Financière - a été organisé durant l'été 2021 et a abouti à proposer une nouvelle architecture : un budget principal consacré aux services supports mutualisés nécessaires à la réalisation des missions de Eau d'Azur, un budget annexe pour les activités du service public d'eau potable, un budget annexe dédié aux activités du service public d'assainissement, un budget annexe qui accueille les flux relatifs aux activités accessoires ... **Quatre budgets différents, en lieu et place d'un budget unique.**

Une fois cette nouvelle organisation budgétaire et financière approuvée, le travail de mise en œuvre peut commencer, avec notamment : l'adaptation de tous les outils informatiques, les réunions avec tous les autres services concernés par ce bouleversement, les délibérations nécessaires pour valider et organiser ces changements, les formalités pour la refonte des SIRET, l'élaboration des budgets pour 2022, en un temps record.

Les nouvelles activités et nouveaux périmètres de Eau d'Azur ont également fortement affecté l'activité du service « Achats et Marchés Publics » et du service « Comptabilité Ordonnateur ». En effet, plus de 100 marchés dédiés à l'assainissement, à l'activité de

l'Observatoire du Développement Durable, aux nouvelles communes, ont dû être transférés et les marchés de Eau d'Azur ont dû être adaptés pour être opérationnels, à la fois pour les nouvelles activités et pour les nouveaux périmètres géographiques. Ensuite, il a fallu les intégrer, au plus vite, dans le logiciel financier pour garantir le paiement des sous-traitants.

Les autres services de la direction ont aussi été impactés. Le service « Logistique » s'est beaucoup investi dans l'aménagement de nouveaux locaux pour l'accueil du personnel et l'organisation des mouvements correspondants. Le service « Affaires Générales et Juridiques » a veillé à la sécurité juridique de toutes les formalités et a contribué à la rédaction et à l'adoption de toutes les conventions qu'il a fallu engager en lien avec l'évolution des activités et périmètres de Eau d'Azur.

L'INFORMATIQUE AU COEUR DU PROCESSUS DE PRÉFIGURATION

L'équipe informatique a eu un sacré défi à relever : préparer et équiper les nouveaux sites du réseau informatique, wifi et photocopieurs afin d'accueillir le personnel transféré dans les meilleures conditions. Les collaborateurs ont eu à leur disposition dès leur arrivée, les ordinateurs, smartphones et tablettes configurés en fonction de leur profil. Toutes leurs données utilisateurs et applicatives seront également récupérées.



Interview Véronique Zimmer Directeur Administratif et Financier

Pour Eau d'Azur, le 1^{er} janvier est un tournant : même si Eau d'Azur a évolué quasiment tous les ans depuis sa création, on peut estimer qu'il y a eu un avant et un après le 1^{er} janvier 2022. Je suis satisfaite et fière que la Direction Administrative Financière ait contribué à faire de ce tournant une réussite ainsi que du travail accompli à cet effet par mes équipes en 2021. Nous nous sommes toutes et tous investis afin que tout soit prêt pour le « jour J » et pour garantir la continuité des services publics dont Eau d'Azur a la charge.

CHIFFRES CLÉS

- › 100 marchés publics à transférer
- › 100 ordinateurs et 50 smartphones configurés
- › 4 budgets en lieu et place d'un budget unique

■ L'accompagnement du personnel transféré

Courant 2021, la Direction des Ressources Humaines de Eau d'Azur, en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines de la Métropole Nice Côte d'Azur a été fortement impliquée, tant au niveau de l'information des Instances Représentatives du Personnel (IRP), qu'auprès des managers, mais surtout de la centaine de collaborateurs concernés par ce « transfert » pour les accompagner dans cette mobilité.



Fabien et Amandine, nouveaux agents Eau d'Azur du service des « Rejets Industriels »

Dès le 1^{er} juillet 2021, conjointement, la Métropole Nice Côte d'Azur et Eau d'Azur, sous l'égide d'Hervé PAUL, Président d'Eau d'Azur, ont conduit une réunion plénière avec l'ensemble des collaborateurs – fonctionnaires et contractuels – pour leur expliquer les raisons qui ont conduit à cette décision, leur présenter les opportunités et les synergies possibles, échanger sur le mode d'organisation au sein de la régie.

Dès cette réunion, l'ensemble des collaborateurs ont été reçus par la Direction des Ressources Humaines, afin de répondre à leurs interrogations et leur situation individuelle.

55 entretiens individuels ont été menés, entre septembre et fin octobre 2021 ; 45 avec les agents de l'Assainissement, de l'Observatoire du Développement Durable et de la Défense Extérieure Contre l'Incendie et 10 avec les agents du Société du canal de Rive Droite du Var et de Drap.

Ces premiers échanges ont permis de conforter leur choix pour rejoindre Eau d'Azur, de comprendre l'organisation et le fonctionnement de la régie.

Ces échanges très constructifs ont également permis d'adapter le contenu des présentations dans le cadre des réunions d'accueil qui

ont été organisées dès janvier.

Ainsi début janvier 2022, ce sont 85 collaborateurs qui ont rejoint Eau d'Azur, dont 69 agents mis à disposition au sein de la Régie par la Métropole Nice Côte d'Azur, 7 transferts de contrat de travail (SCRDV), 1 embauche en CDI directe, 7 contractuels transformés en CDI. En guise de bienvenue, le Comité Sociale et Économique a offert à chacun des nouveaux agents un panier solidaire composé de produits de producteurs locaux, notamment de la Vésubie.

Huit réunions « accueil – intégration » ont été organisées sur le mois de janvier 2022 afin de leur transmettre les informations utiles. Chaque collaborateur a ensuite fait l'objet d'un échange pour finaliser la signature de « documents contractuels ».

Au travers de ces actions, Eau d'Azur a souhaité mettre en avant l'importance des collaborateurs dans l'organisation et la réussite des responsabilités et missions qui leur sont confiées.

Cet accompagnement au travers de l'intégration de ces collaborateurs doit nous permettre d'atteindre les défis nombreux liés au petit cycle de l'eau.

CHIFFRES CLÉS

- › 55 entretiens individuels réalisés
- › 85 nouveaux collaborateurs
- › 8 réunions d'accueil
- › 460 salariés à la fin de l'année 2021

■ Site internet : une mise à jour indispensable

Le transfert des compétences entre la Métropole Nice Côte d'Azur et Eau d'Azur doit être effectif dès le 1^{er} janvier 2022 sans que l'utilisateur ne soit impacté. En effet, tous les renseignements et les formulaires dont le client a besoin sont disponibles sur le site.

C'est pourquoi un référencement des documents liés à l'assainissement et une mise à jour du site internet est indispensable.

Tous les documents sont corrigés pour y mentionner les nouvelles coordonnées d'Eau d'Azur, adresse, numéros de téléphone, service compétent.



Extrait du site internet eaudazur.com

Eau d'Azur a également créé sur son site internet eaudazur.com une page dédiée à l'assainissement dans laquelle les usagers peuvent retrouver le règlement de service assainissement, les documents, les formulaires liés aux raccordements d'assainissement collectif et non collectif ainsi que

les demandes de branchements. L'ensemble de ces documents sont téléchargeables dans la rubrique « médiathèque ».



■ Des parcours de formation « maison »

Au 31 décembre 2021, la moyenne d'âge des collaborateurs est d'un peu moins de 43 ans mais plus de 15% des effectifs se situent entre 55 et 60 ans.

« Nous allons être confrontés dans les 2 ans à venir à une vague de départs importants. Face à cet enjeu, nous nous devons de formaliser la transmission des savoirs et des expertises. Dans ce cadre, nous avons signé un accord de méthode permettant de construire notre futur accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). En parallèle nous privilégions l'acquisition des compétences en mettant en place des parcours de formation interne, métier par métier », estime Cécile FORNILI-MICHELON, Directrice des Ressources Humaines d'Eau d'Azur.

Pour parer à ses besoins sur certains métiers en tension (agents de réseaux, agents de travaux et électromécaniciens, topographes, ingénieurs études et travaux), Eau

d'Azur mise sur deux leviers : la formation et l'apprentissage.

Ainsi, Eau d'Azur a développé des formations adaptées et sur mesure de ses collaborateurs en interne sur 9 à 18 mois pour les faire évoluer et s'entourer des compétences déficitaires. Deux parcours de formation, sur la distribution/réseaux et les travaux, ont d'ores et déjà été créés depuis 4 ans par la régie qui prépare actuellement un parcours spécialisé aux métiers d'électromécanicien.

En parallèle, Eau d'Azur recourt à l'alternance et tente de viser les 5% de l'effectif obligatoire par an via des contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Ces deux axes permettent de pallier le turn-over naturel des départs à

la retraite et de créer un vivier de candidats formés aux métiers de Eau d'Azur pour des recrutements futurs.

métiers en tension

Agents réseaux

Electromécaniciens

Topographes

Ingénieurs études et travaux

La préservation de la ressource en eau

L'eau est essentielle et devient chaque jour plus fragile. L'eau fait l'objet d'une attention particulière depuis son milieu naturel jusqu'au robinet des consommateurs.

Les enjeux des ressources en eau	17
Les outils réglementaires pour la protection des ressources en eau	18
Acquisition de la connaissance des captages pour l'eau potable	18
Gestion des risques de pollutions ponctuelles	19
Réhabilitation des réserves de Jean Favre	20
Réhabilitation des ouvrages	22
Renforcement du champ captant des Prairies	24
Remplacement de la prise d'eau du Roguez sur le Var	25
Déconstruction de l'usine Polonia	26
Entretien et sécuriser les ouvrages	27
Une démarche « Eau ASIS » afin de réduire les risques sanitaires	28

■ Les enjeux des ressources en eau

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique global, Eau d'Azur poursuit sa mobilisation en œuvrant pour la préservation des ressources en eau du territoire métropolitain. Ces engagements de protection de notre bien commun s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur son territoire.

Diverses actions du service « Ressources en eau » d'Eau d'Azur ont été mises en place afin de protéger les ouvrages de captage et les milieux aquatiques naturels environnants dans lesquels l'eau, à destination de la consommation humaine, est prélevée.

Ces missions stratégiques permettent d'étudier, surveiller et évaluer les ressources disponibles au sein des systèmes aquatiques naturels de surface et souterrains.

C'est en collaboration avec les différents acteurs locaux et les services internes qu'Eau d'Azur réalise ces études et poursuit sa mission de régularisation des Déclarations d'Utilité Publique (DUP) des points de prélèvement sur son territoire.

Les ressources en eau présentes sur le territoire sont très diverses, leurs caractéristiques évoluant en fonction du contexte géomorphologique, hydrologique et hydrogéologique. Le canal de la Vesubie permet une alimentation en eau des communes de Nice, du Littoral et du Moyen Pays de la Métropole, ainsi qu'à la Principauté de Monaco par la vente d'eau. Les champs captants des Sagnes et des Prairies implantés au sud de Nice, prélèvent, quant à eux, les eaux de la nappe alluviale du Var, complétant ainsi l'alimentation en eau potable d'une partie de Nice. Le Haut Pays compte, par ailleurs, de nombreuses sources captées et des prises d'eau en surface, alimentant majoritairement de façon gravitaire ou par pompage l'ensemble des communes des vallées de la Vesubie et de la Tinée.



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière

Le programme d'investissements d'Eau d'Azur permet de répondre aux enjeux majeurs de gestion durable de la ressource. Il permet de poursuivre et terminer de nombreuses études comme la réorganisation de l'alimentation du littoral sur la rive gauche du Var, et la nécessité de constituer un secours au canal de la Vesubie et aux champs captants du sud du territoire par le renforcement du champ captant des Prairies et la poursuite des travaux de création du champ captant dit du « Roguez », prélevant les eaux dans la nappe du Var. Ces études structurantes et les travaux qui en découlent assurent à ce jour une sécurisation sur le long terme de l'alimentation en eau potable du secteur niçois.

Cette année 2021 aura par ailleurs été décisive dans les études et les travaux menés par Eau d'Azur suite aux dégâts de la Tempête Alex et aux pertes de certains captages dans les vallées. Le contexte de dérèglement climatique impose à tous les acteurs concernés de la gestion de l'eau, une prise en compte de l'augmentation possible de la fréquence d'épisodes méditerranéens pouvant être violents sur notre territoire.

CHIFFRES CLÉS

► Investissement prévu de 192 M€ pour le plan 2021-2025

Les outils réglementaires pour la protection des ressources en eau

Eau d'Azur doit répondre à des obligations réglementaires encadrées principalement par les Codes de la Santé Publique et de l'Environnement permettant d'assurer la sécurité sanitaire des administrés et la préservation des ressources.

Eau d'Azur se charge de la mise en place et du suivi des procédures de DUP des captages en eau. Les efforts déployés par la régie se traduisent en 2021 par une évolution positive de l'Indice Global d'Avancement de Protection des Ressources (IAPR) sur tout le territoire. Ces arrêtés de DUP sont un outil de préservation de la ressource.

En effet, depuis les années 1970 la politique publique de l'eau s'inscrit dans un cadre européen : la qualité de l'eau ayant toujours été une préoccupation dans la politique de l'Union Européenne, la création de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) en octobre 2 000 (directive 2 000/60) visera à donner une cohérence à l'ensemble de la législation avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau. Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen, en fixant des objectifs de préservation et de restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) ainsi que les eaux souterraines, le tout dans une perspective de développement durable. C'est à l'échelle de nos ouvrages de captage que l'outil d'une DUP prescrivant des périmètres de protection autour du point de prélèvement permet de répondre à ces objectifs plus globaux.



Source du Riou

Acquisition de la connaissance des captages pour l'eau potable

Eau d'Azur a pu faire l'acquisition d'équipements de mesures diverses à installer sur certains de ses captages en eau. Un premier dispositif de mesures de débit a été installé sur quelques captages d'eau : la source de Fontans, un équipement de la source de Lauza à Belvédère et de la source de Cure à Utelle.

Gestion des risques de pollutions ponctuelles

Été 2021, Eau d'Azur anticipe face à des risques de pollutions pouvant impacter nos ressources.

Associée aux différents services compétents de la régie et les services de l'État, une surveillance renforcée a pu être mise en place sur différents sites.

Le plus imposant fut le chantier d'investigations et de renforcement des piles du Viaduc de l'autoroute A8, en basse vallée du Var.

Notre précieuse ressource en eau de la nappe du Var a été d'autant plus surveillée grâce à l'avis hydrogéologique d'un expert mis-

sionné par les services de l'État, en réalisant des analyses plus fréquentes et un suivi hebdomadaire du chantier. Des protocoles d'alerte ont été mis en place avec les services de l'État, des fiches événements ont été produites par l'entreprise de travaux au moindre soupçon d'incident/de risque de pollution ponctuelle, des grillages ont été mis en place où la nappe du Var devenait plus vulnérable.

Un travail de sensibilisation à destination de tous a pu être égale-

ment effectué par la réalisation de panneaux affichés sur site à plusieurs endroits visibles et sensibles.

Cette collaboration a pu déboucher sur un retour d'expérience positif, permettant de mettre à profit et de capitaliser l'expérience et les bonnes pratiques de ce type d'interventions.



Mise à nu de la nappe du Var au pied d'une pile du viaduc de l'A8. Passage d'un hydrogéologue agréé et mise en place d'un grillage pour un minimum de protection, associées bien sûr à surveillance, fermeture sur les rives du chantier, surveillance de la qualité des eaux en plusieurs points.



■ Réhabilitation des réserves de l'usine Jean Favre

Les réserves de l'usine d'eau potable de Jean Favre situées à Villefranche-sur-Mer sont constituées de 2 cuves de 6 000 m³ et 3 000 m³. Elles permettent d'alimenter le 1^{er} étage de distribution bas service littoral et le réservoir de la Madone Noire, point de départ des ventes d'eau vers les collectivités voisines, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et la Principauté de Monaco.



Ces réserves, construites en 1898, sont des ouvrages en maçonnerie, elles présentent des dégradations évolutives (fissures) dues au vieillissement de l'ouvrage, à des tassements différentiels du sol, à la modification des conditions d'exposition de la structure (abandon des filtres de traitement en toiture). Le radier en béton

sans sable très poreux ne dispose d'aucune armature métallique et on observe des affleurements rocheux dans les cuves.

Les nombreuses fissures dans les ouvrages posent des problèmes de quantité, avec des volumes d'eau perdue importants, et des problèmes de qualité, avec l'infiltration d'eaux météoriques par la toiture. Plusieurs réhabilitations ont été faites par le passé, sans réussite, car les fissures sont actives. Des diagnostics très détaillés ont été réalisés en 2016 et 2017, de génie civil, géotechnique, d'amiante, et en 2018 une étude complète de l'alimentation en eau du secteur du Littoral a été réalisée par Altereo-G2C Ingénierie.

En effet, la réhabilitation des réserves est impossible en l'état car

la continuité de service ne peut pas être assurée pendant les travaux.

Cette étude a permis d'établir un programme de travaux, qui permet de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes du Littoral pour les années à venir, et de réhabiliter les réserves vétustes de Jean Favre.



■ UN PROGRAMME DE TRAVAUX À L'ÉTUDE



Les études ont été réalisées par le bureau d'études Société du Canal de Provence, titulaire du marché de maîtrise d'œuvre.

Plusieurs solutions ont été étudiées et le programme de travaux définitif a été validé : construction d'un nouveau mur de séparation entre la cuve de 6 000 m³ et celle de 3 000 m³, permettant d'isoler l'une de l'autre ; déconstruction de la cuve de 3 000 m³ ; construction d'une nouvelle cuve de 5 500 m³ en lieu et place ; mise en conformité

des équipements hydrauliques et de sécurité.

Les travaux sont estimés à 3,1 M€ HT, et l'ensemble de l'opération, études comprises, est estimé à 3,7 M€ HT.

En 2022, le diagnostic Produits Matériaux Ressources sera réalisé, le permis de construire déposé, et l'appel d'offres pour la réalisation des travaux mené. Les travaux seront réalisés en 2023 et 2024.

CHIFFRES CLÉS

- Opération estimée à 3,7 M € pour la réhabilitation des réserves de Jean-Favre

■ CONSTRUCTION DU RÉSERVOIR DE SAINT-MICHEL À VILLEFRANCHE-SUR-MER

Les études pour la construction du réservoir de Saint-Michel ont été menées en 2019.

Le projet prévoit la construction d'une cuve de 3 500 m³, à côté de la cuve de 4 000 m³ existante, la construction d'une chambre de manœuvre et la construction d'une station de pompage, accolée à celle déjà existante. Les accès pour l'exploitation sont améliorés. Les travaux ont commencé en septembre 2020, avec les terrassements et confortement de pa-

rois. Début 2021, a commencé la construction de la cuve. La cuve a été mise en service en juillet 2021. La fin des travaux et divers aménagements se sont déroulés au 2^{ème} semestre 2021, avec la réception des travaux prononcée le 15 décembre 2021.

Le montant de travaux est de 2 M€ HT et le montant global de l'opération, études comprises, est de 2,28 M€ HT. Une subvention de 1,1 M€ est allouée à ce projet par l'Agence de l'Eau.



Construction du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer



Construction du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer



Construction du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer



Construction du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer



Construction du réservoir Saint-Michel à Villefranche-sur-Mer

CHIFFRES CLÉS

- Mise en service de la cuve en 2021
- 2,28 M€ pour l'estimation globale de l'opération (études comprises)
- Une aide de 1,1 M€ par l'Agence de l'Eau

■ RÉHABILITATION DES OUVRAGES

Le programme de travaux comporte également une partie de réhabilitation des ouvrages de stockage et de captage d'eau potable.

■ RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR DE RIMIEZ À NICE

En 2021, la réhabilitation du réservoir de Rimiez à Nice est terminée. Le montant de l'opération est de 540 K€ HT.

CHIFFRES CLÉS

➤ Coût total : 540 K€ HT



■ RÉHABILITATION DE LA PRISE D'EAU DE L'ALBERIA

A Saint-Étienne-de-Tinée, la réhabilitation de la prise d'eau de l'Alberia a été remise à neuf : changement de la vanne, amélioration du captage de l'eau et comptage de l'eau prélevée. L'opération a coûté 103 K€ HT.

CHIFFRES CLÉS

➤ Coût total : 103 K€ HT



■ RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR DE LA MADONE NOIRE

A Villefranche-sur-Mer, la réhabilitation du réservoir de la Madone Noire est terminée : les deux cuves ont été rénovées pour remettre en état le génie civil et l'étanchéité intérieure et extérieure. Les équipements hydrauliques ont été renouvelés. L'opération a coûté 1 046 000 € HT et s'est déroulée de 2019 à 2021.

CHIFFRES CLÉS

► Coût total : 1 046 000 € HT



Réservoir de la Madone Noire à Villefranche-sur-Mer



Réservoir de la Madone Noire à Villefranche-sur-Mer



Réservoir de la Madone Noire à Villefranche-sur-Mer

■ ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ POUR L'USINE DE CHASTILLON

A Isola 2000, la toiture de l'usine de traitement de Chastillon a été isolée et l'étanchéité a été refaite. Les travaux ont coûté 100 000 € HT.

CHIFFRES CLÉS

► Coût total : 100 000 € HT



Isolation de l'usine Chastillon à Isola2000



Isolation de l'usine Chastillon à Isola2000

■ Renforcement du champ captant des Prairies à Nice

Les essais menés en 2018 sur le champ captant des Prairies à Nice ont confirmé la possibilité d'augmenter les capacités de prélèvement d'eau du site.

Les études de maîtrise d'œuvre, terminées en 2019, ont permis d'engager la construction de deux forages supplémentaires en fin d'année. L'appel d'offres pour l'équipement complet des deux nouveaux forages a été mené en 2020, de même que les dossiers réglementaires, et les travaux se sont déroulés de fin 2020 à juin 2021.

Ainsi, 2 forages de 26 et 31 m de profondeur ont été construits sur le champ captant existant ; ils viennent compléter les 3 ouvrages déjà présents, pour un débit total prélevable de 950 l/s.

Les travaux en 2021 ont consisté à équiper chaque forage d'une pompe de 150 l/s, installer les équipements électriques nécessaires dans le local existant, mettre en place un dispositif de chloration,

et poser l'ensemble des conduites et équipements nécessaires au raccordement des forages au réseau existant. En mars 2021, l'enquête publique nécessaire pour la procédure environnementale s'est déroulée à Nice. Au vu d'une conclusion favorable, l'arrêté d'autorisation environnementale a été signé par le Préfet des Alpes Maritimes en juin 2021.

L'autorisation de distribuer l'eau a été donnée par l'Agence Régionale de Santé à titre temporaire le 27 mai 2021.

L'autorisation définitive est obtenue fin juillet 2022. Le montant total de cette opération est de 2 250 000 € HT.

CHIFFRES CLÉS

➤ Coût total : 2 250 000 € HT



Champ captant des Prairies à Nice



Champ captant des Prairies à Nice



Champ captant des Prairies à Nice



Champ captant des Prairies à Nice

Remplacement de la prise d'eau du Roguez sur le Var

La station du Roguez abrite dans un même bâtiment une puissante station de pompage et une centrale hydroélectrique. La prise d'eau du Roguez à Castagniers, et la station de pompage associée permettent d'alimenter le canal de la Vésubie, en remontant de l'eau du Var jusqu'à 1 500 l/s à partir d'une prise d'eau superficielle. Elle constitue ainsi un apport complémentaire dans le canal de la Vésubie en période de faible débit de la rivière, mais aussi le principal secours du canal de la Vésubie et des champs captants (ensembles de forages dans la nappe alluviale) situés dans la basse plaine du Var, en cas défaillance des installations.



Champ captant des Sagnes à Castagniers

Après une phase d'essais de pompage menée en 2018, les études et modélisations nécessaires pour caractériser les capacités de la nappe alluviale ont été terminées en 2019, permettant la préparation de la construction des forages définitifs, dont la première partie a été réalisée en 2020.

Des acquisitions de terrains, pour la première zone de travaux, ont pu aboutir à l'amiable avec les propriétaires, rendant possible la poursuite du programme de travaux. Les achats de terrains pour les 2 premières zones ont été finalisés en 2020 et 2021.

En parallèle de ces étapes, toutes les procédures administratives nécessaires pour la création du champ captant ont été engagées

avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En 2021, l'appel d'offres de travaux pour la construction de 11 forages répartis sur 4 zones de terrain est terminé, et l'attribution des marchés s'est conclue en avril 2021.

La réalisation des travaux a commencé l'été 2021, avec la construction de la conduite de transport et des forages jusqu'à la station de pompage du Roguez, l'équipement des 5 forages de la zone 1 par des pompes de 200 l/s, la construction d'un local électrique, la pose des équipements hydrauliques et conduites de raccordement, l'aménagement des pistes et des clôtures.

L'autorisation environnementale pour la création du champ captant et un prélèvement maximal de 1 250 l/s a été obtenue par arrêté préfectoral le 28 septembre 2021.



Champ captant des Sagnes à Castagniers



Champ captant des Sagnes à Castagniers

CHIFFRES CLÉS

► Coût total : 9,7 M€ HT

Déconstruction de l'usine Polonia à Levens

Après la construction de la nouvelle usine de traitement d'eau potable Font de Linier mise en service en 2019, l'ancienne usine devait être déconstruite.

Le chantier a été conçu et mené dans une démarche d'économie circulaire, pour réduire le volume de déchets produits et le transport de matériaux. Les déchets dangereux ont été éliminés dans des filières agréées. L'opération a coûté 390 K€ HT.

CHIFFRES CLÉS

➤ Coût total à 390 K € HT



Usine Polonia de Levens avant sa déconstruction



Déconstruction de l'usine Polonia à Levens



Usine Polonia de Levens avant sa déconstruction



Déconstruction de l'usine Polonia à Levens



Terrain plat après la déconstruction de l'usine Polonia de Levens

■ Entretenir et sécuriser les ouvrages

Depuis sa création, Eau d'Azur investit tous les ans une part importante de son budget pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Cette sécurisation concerne entre autres, la protection des installations contre les actes de malveillance. En 2021 Eau d'Azur a installé des clôtures, procédé au remplacement de trappes, remplacé des portes ou de serrures d'accès à certains de nos sites avec des résistances différentes selon le niveau de sûreté demandé.

Ces actions ont été réalisées en collaboration avec le service « Entretien et Ouvrages » qui s'articulent autour de différentes compétences :

- Gestion des espaces verts et suivi des prestataires
- Nettoyages des réservoirs
- Entretien patrimonial des ouvrages d'exploitation



Chambre François Ferry



Chambre François Ferry



Source Bois Gaston à Auron



Réservoir Santo lei Salo à Carros



Réservoir à Saint-Martin-du-Var

Une démarche « Eau-ASIS » afin de réduire les risques sanitaires sur l'eau distribuée

La Directive Européenne « eau potable » du 16 décembre 2020 est entrée en vigueur le 12 janvier 2021. L'un des principaux axes de révision est l'obligation de mise en place d'un Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sur l'ensemble des systèmes d'eau potable.

Cette obligation de mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux PGSSE entrera en vigueur après transposition de la directive en droit français. Les gestionnaires de réseaux d'eau potable disposeront de 4,5 à 6 ans, selon les cas, après cette transposition pour disposer d'un PGSSE, ce qui porte cette échéance à l'horizon 2027-2029.

En France, les Agences Régionales pour la Santé (ARS) ont été chargées de promouvoir la mise en place des PGSSE. En PACA, le Plan Régional Santé Environnement 3 (2015-2021) prévoit d'encourager ces démarches sur des sites pilotes au travers de conventions.

Eau d'Azur s'est portée candidate pour lancer en 2021 la démarche sur la commune de Nice qui, par la diversité de ses structures, pourra servir de cas d'étude représentatif pour les autres communes de la Métropole Nice Côte d'Azur.

■ QU'EST-CE QU'UN PGSSE ?

Un PGSSE a pour objectif principal d'améliorer la sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine par la mise en place de mesures préventives et/ou correctives et d'une surveillance des étapes de prélèvement / production / distribution d'eau potable par la Personne Responsable de la Production et de la Distribution d'Eau (PRPDE).

Il s'agit d'une démarche globale d'amélioration continue de la qualité, qui se nourrit de toutes les connaissances actuelles ou à venir dont dispose un exploitant sur ses réseaux et installations (captages, stations de traitement, etc.).

Outre les exigences réglementaires actuelles, l'exploitant d'un service d'eau potable doit, en effet, prendre en compte l'ensemble des éléments susceptibles de conduire à une dégradation du service. Par exemple, dans le contexte de changement climatique, les épisodes de sécheresse ou de fortes précipitations doivent être appréciés afin d'en atténuer les impacts. De même, la vulnérabilité des installations vis-à-vis des actes de malveillance doit être évaluée et prise en compte dans les modalités de surveillance des installations.

Sur la base des risques identifiés, l'exploitant hiérarchise les prio-

rités et définit les mesures préventives ou curatives adaptées (études, travaux, formations, surveillance opérationnelle y compris analytique, etc.).



■ LES 6 ÉTAPES À SUIVRE POUR CRÉER UN PGSSE

- La création d'une équipe PGSSE
- L'identification des dangers liés à l'ensemble du processus de production-distribution d'eau
- L'évaluation des risques et les propositions de mesures de maîtrise
- La déclinaison d'un plan d'actions adapté
- Le suivi et l'évaluation de l'efficacité des actions préventives ou curatives
- La révision du plan, au regard de nouveaux dangers identifiés ou de dysfonctionnements qui seraient survenus



■ « EAU-ASIS » NAÎT CHEZ EAU D'AZUR



Afin de personnaliser et d'améliorer l'acculturation de la démarche du PGSSE au sein

d'Eau d'Azur, il a été décidé de la nommer localement « **Eau-ASIS** » : **Eau Assurée Sans Impact Sanitaire**.

Eau-ASIS dispose même d'un logo, créé pour l'occasion par le service « Communication » d'Eau d'Azur qui permet d'identifier les documents propres à la démarche. Le logo Eau-ASIS personnalise la démarche PGSSE. Le nom et le logo sont issus d'un benchmarking interne réalisé auprès de plusieurs services. Les couleurs utilisées

sont celles du logo Eau d'Azur, on peut y voir le ciel, la mer, l'horizon... La couleur orange représente l'ensoleillement. Elle définit la boussole, l'orientation, un outil décisionnel. Les flèches circulaires expriment ainsi la volonté d'aller de l'avant.

Pour une meilleure appropriation et une garantie de continuité, le projet est internalisé au sein d'Eau d'Azur et prévoit d'être finalisé sur le périmètre de Nice pour 2023.

■ LA TEMPÊTE ALEX COMME ÉLÉMENT DÉTERMINANT DU PGSSE



Depuis 2020, Eau d'Azur a initié la démarche PGSSE en

étant site pilote pour la ville de Nice. Cette démarche sera mise en oeuvre durant l'année 2023.

La Tempête Alex a été un élément de motivation pour accélérer la démarche. « *Parce que la tempête a impacté une de nos ressources. Si nous avions déjà réalisé un PGSSE, nous aurions pu anticiper et ne pas*

agir dans l'urgence. » exprime Olivier BETTON, responsable Qualité Eau et Expertise Process.

Cet évènement a eu un impact sur la cotation des dangers. La fréquence a été modifiée. D'exceptionnelle, elle a été estimée comme évènement rare.

DOSSIER SPÉCIAL

« Tempête Alex »

Les équipes d'Eau d'Azur ont démontré un professionnalisme et un engagement exemplaire face à la crise, place à la reconstruction.

Un constat accablant	31
Plus de 150 agents mobilisés	32
Nos ressources en eau détruites	33
De gros travaux à la prise d'eau	37
L'Agence de l'Eau en soutien	38
Une exonération pour les sinistrés	38
Un bel élan de solidarité	39
Tout un symbole	39
Des images impressionnantes	40



■ Un constat accablant

Le jeudi 1^{er} octobre 2020, les prévisions météorologiques annoncent le passage d'une tempête nommée « Alex » dans les Alpes-Maritimes.

Le 2 octobre 2020, le département des Alpes-Maritimes est placé en vigilance rouge « pluies et inondations ». Les éléments sont d'une rare violence. Les vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya sont particulièrement touchées. Il tombe plus de 500 millimètres d'eau en 24 heures à Saint-Martin-Vésubie, soit la moitié de la pluviométrie totale du département pour l'année 2019.

UN BILAN DÉSASTREUX

Après son passage, une grande partie des systèmes d'alimentation en eau potable (réseaux ou ouvrages) a été détruite :

- 15 équipements totalement détruits
- 6 points de production dégradés
- 25 km de réseaux entièrement détruits
- 30 M€ de dégâts estimés

Quinze communes des vallées de la Vésubie et de la Tinée furent très lourdement impactées, notamment les villages de Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière, Utelle, Valdeblore, Marie et La Tour-sur-Tinée.

Eau d'Azur a fait le nécessaire pour réalimenter en eau les communes sinistrées le plus rapidement possible.



■ Plus de 150 agents mobilisés

Au lendemain du passage de la Tempête Alex, 150 agents ont été mobilisés par Eau d'Azur.

188 tonnes de bouteilles d'eau ont été livrées, soit 72 tonnes par les airs et 116 tonnes par voie terrestre. Quatre millions de litres d'eau ont été distribués chaque jour sur le réseau public. 6 citernes d'eau ont été mises en place, soit deux de 5 m³, une de 2 m³ à Roquebillière et trois de 2 m³ à Saint-Martin-Vésubie.

10 km de réseaux provisoires ont été déployés sur les communes de Belvédère, La Tour-sur-Tinée, Lantosque, Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, Utelle et Valdeblore. A noter que plus de 70% de la pose a été effectuée sur les communes de Roquebillière et de Saint-Martin-Vésubie.



Préparation des cuves sur le site de Carros



Saint-Martin-Vésubie

Ce sont ainsi 101 opérations qui ont été nécessaires pour remettre en service ces infrastructures et réalimenter en quelques jours l'ensemble des abonnés. Il faut maintenant pérenniser et reconstruire définitivement l'ensemble des réseaux et ouvrages détruits ou endommagés.

Les travaux d'urgence ont été réalisés dès le lendemain de la tempête pendant 3 mois, alors que les travaux définitifs se poursuivront jusqu'en 2023.

Le coût global de l'ensemble de ces opérations est évalué à 17,6 M€ H.T.

CHIFFRES CLÉS

- 150 agents mobilisés
- 188 tonnes de bouteilles d'eau
- 6 citernes d'eau mises en place
- 10 km de réseaux provisoires
- 17,6 M€ HT le coût global estimé

■ Nos ressources en eau détruites

Des travaux de sécurisation et de protection des captages en eau ont été poursuivis en 2021 sur un certain nombre de prélèvements, permettant de réparer les ouvrages et de protéger leur ressource.

Pour exemple, la source de Serra Cremau sur la commune de Saint-Martin-Vésubie a été fortement touchée par la Tempête Alex. Des travaux de reprise et de sécurisation ont été effectués par Eau d'Azur. Ces interventions ont permis l'amélioration du captage et l'adaptation du périmètre de protection immédiate, suite au changement de configuration géomorphologique du site impacté.



En octobre 2021, la prise d'eau de Chastillon alimentant la station d'Isola 2000 a été entièrement réhabilitée. Les dégâts causés par la Tempête Alex ont nécessité de sécuriser l'accès à la prise d'eau, la curer, réaliser la reprise du génie civil des seuils, et enfin renouveler les vannes de l'ouvrage. Les travaux se sont achevés par la pose de passerelles supplémentaires. Pour ces travaux, il a fallu dévier l'eau du vallon afin de permettre à l'entreprise de travailler en zone sèche, tout en assurant la continuité de service via la conduite alimentant l'usine d'Isola 2000.



Sur la commune de Roquebillière également très fortement touchée, un projet d'utilisation en secours d'un forage existant sur la commune a été engagé en urgence. L'utilisation possible de ce forage communal initialement à destination de l'arrosage a été mis en place grâce à une étude complète de l'ouvrage, dont des essais de pompage. Une procédure d'autorisation temporaire d'utilisation des eaux de l'ouvrage a été sollicitée, permettant la mise en place de périmètres de protection autour du forage et autorisant le prélèvement à destination de la consommation humaine depuis la nappe alluviale de la Vésubie. Un traitement a été également mis en place en conséquence pour répondre aux exigences de la distribution d'eau potable. Eau d'Azur a désormais la possibilité de suivre le niveau de la nappe d'accompagnement de la Vésubie sur ce secteur grâce à la création d'un piézomètre.



Piézomètres



Piézomètres

Une étude et une réhabilitation ont également été effectuées sur la source des Fontans, une des ressources principales de la commune de Roquebillière. Une reprise des drains de la source ont notamment permis d'améliorer le captage de l'eau. Par ailleurs, le puits de la Condamine alimentant le secteur de Roussillon sur la commune de la Tour a subi des augmentations de taux de manganèse historiques. Une étude et des investigations ont été menées confirmant une forte contamination en manganèse. Les conséquences de la crue suite à la tempête ont ainsi détérioré, dans certains secteurs, la qualité de l'eau superficielle et souterraine. Le puits a ainsi été abandonné, d'autres prélèvements existants ayant été sollicités en secours pour assurer la distribution en eau potable du quartier.



Les Fontans à Roquebillière

La source de Lauza sur la commune de Belvédère a été investiguée et la pose de capteurs de mesures de débits a permis un suivi plus poussé de la ressource cap-

tée ainsi que sa surverse. Ce captage a permis, in fine, de secourir l'alimentation en eau potable de la commune de Roquebillière via une connexion du réseau existante entre les deux communes.

La source Fuont Saint-Martin a également subi des dégâts. Eau d'Azur a mis en place une étude poussée et mis en œuvre les travaux conséquents permettant sa réhabilitation et son amélioration.

A Roquebillière, le forage du stade communal a été utilisé pour assurer la desserte en eau potable du village. Après la perte de la ressource Rues, emportée par la crue de la Vésubie, un complément d'eau était nécessaire pour le village.

Un local a été installé avec un traitement de l'eau par ultraviolet, équipé avec les compétences internes, et en la pose d'un réseau de transport. Les travaux ont coûté 286 000 € HT.



Local de traitement de l'eau par ultraviolet



Forage de Gramaçon à Utelle



Forage de Gramaçon à Utelle

A Utelle, la station de pompage de Gramaçon a fait l'objet d'une protection contre les crues. Les enrochements avaient été emportés par la crue. Un confortement de l'ouvrage avec des enrochements et des gabions. D'accès difficile, les pelles mécaniques ont dû être grutées de nuit. L'opération a coûté 350 K€ et s'est déroulée de septembre à octobre 2021.

CHIFFRES CLÉS

- 286 000 € pour la création d'un local à traitement ultraviolet de l'eau sur Roquebillière
- 350 000 € pour protéger la station de pompage
- 123 000 € de travaux pour la réhabilitation des captages de Lauzette et Fontete

A Marie, les captages de Lauzette et Fontete ont été réhabilités. Endommagés par des glissements de terrain lors de la Tempête Alex, les travaux ont permis de capter plus d'eau, et de remettre en état les petits ouvrages de captage. Les travaux ont coûté 123 000 € HT.

■ Un traitement spécifique d'urgence



Réservoir la Rohière à Tourrette-Levens

En janvier 2021, un nouveau procédé de traitement a été mis en place au niveau de l'usine de Font Linier sur la commune de Levens. Depuis le mois d'octobre, les 8 communes sont alimentées par le puits du Bastion et la station de secours de la Rohière. L'ajout d'un traitement spécifique du manganèse a été réalisé afin de permettre de produire une eau traitée conforme à la réglementation sur la distribution d'eau potable et de remettre l'usine en production rapidement.

■ De gros travaux à la prise d'eau



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière

calculs hydrauliques de débit réservé. Le phasage précis des travaux a été construit en interne, en lien étroit avec l'exploitation, pour garantir la continuité de service pour le Moyen Pays et le Littoral.

Les travaux ont consisté en la réparation et le renforcement des murs des chenaux, la réparation des vannes des deux entrées, l'ajout de vannes motorisées permettant la fermeture à distance du canal, le remplacement des deux grilles d'engouffrement, la pose de passerelles et cheminements sécurisés, le remplacement des éclairages, la réparation du local technique. Ils se sont déroulés de mai à septembre 2021. Le montant de l'opération est de 1,5 M€ HT.

La prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière, ressource clé d'Eau d'Azur, a été fortement impactée durant la crue du 2 octobre 2020. Elle a fait l'objet de travaux lourds de réparation. **Classée monument historique, un architecte spécialisé**

a été mandaté pour la réhabilitation de cet ouvrage emblématique. Le projet a été réalisé durant l'hiver 2021, et le permis de construire obtenu le 17 juin 2021. Un bureau d'études a assuré la conception de la grille d'engouffrement et les

CHIFFRES CLÉS

- **1.5 M€ HT pour remettre en état la prise d'eau**



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière

■ L'Agence de l'Eau en soutien



Dès les premiers jours suivant la catastrophe, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse a montré sa solidarité et s'est engagée à apporter une aide financière exceptionnelle pour reconstruire ces infrastructures, en participant à hauteur de 50% du montant des travaux, sur l'ensemble des opérations de reconstruction qui lui ont été présentées, soit une aide évaluée à 8,8 M€ H.T.

Eau d'Azur tient à remercier l'ensemble des administrateurs et des services de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour leur aide indispensable suite à cette catastrophe.

AIDE ÉVALUÉE À 8,8 M€ HT



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière

■ Une exonération pour les sinistrés

Suite à la Tempête Alex, le Conseil Métropolitain et le Conseil d'Administration d'Eau d'Azur ont souhaité exprimer toute leur solidarité envers les populations sinistrées. Ainsi, il a été décidé d'exonérer les abonnés des neuf communes les plus impactées de leur facture d'eau à hauteur d'un semestre pour la part abonnement et de la consommation du second semestre 2020. Cette disposition a mobilisé les 6 collaboratrices du service facturation par une refonte complète du paramétrage du système de facturation et par l'émission de près de 6 500 factures spécifiques.

■ Un bel élan de solidarité

Grace à la générosité des collaborateurs, le Comité Social et Economique d'Eau d'Azur a récolté la somme de 12 000 euros de dons suite à la Tempête Alex qui a touché très fortement notre Haut Pays.

Le CSE a décidé de participer également et a doublé cette somme pour offrir 24 000 au CASS de Nice en faveur des sinistrés.

Très attachés à notre territoire, les salariés d'Eau d'Azur participent chaque jour à la reconstruction du Haut Pays, avec une implication de tous et un véritable sens du service public.

Dans la continuité de cette solidarité, des colis ont été distribués afin de promouvoir les produits de nos vallées et ainsi aider à la reconstruction économique des producteurs du Haut Pays.



C'est avec une grande fierté que la remise du chèque de 24 000 euros a été faite par les représentants du CSE d'Eau d'Azur en présence d'Hervé PAUL, de Vincent PONZETTO, et de Cécile FORNILI à madame Charline LEROY DIAZ Adjointe au Directeur Général du CCAS de la Ville de Nice en faveur « des sinistrés de la Tempête Alex ».

■ Tout un symbole

Le mercredi 21 juillet 2021, la Préfecture des Alpes-Maritimes décerne une médaille d'Or pour acte de courage et de dévouement, à titre collectif aux agents d'Eau d'Azur, qui ont démontré un professionnalisme et un engagement exemplaire lors du passage dévastateur de la Tempête Alex.



Interview de Vincent Ponzetto Directeur Général

« Eau d'Azur a acquis ses lettres de noblesse en faisant face à cette crise de manière exemplaire.

Je peux dire que ce qui a été fait est extraordinaire !

L'enjeu est de reconstruire, cela représente un énorme défi financier, cela revient à doubler notre capacité d'investissement, et ce en partie grâce à des demandes de subventions à l'Agence de l'Eau. »

■ Des images impressionnantes de la Tempête Alex





La sobriété énergétique : un enjeu incontournable

Eau d'Azur engage une démarche pour réduire les consommations d'énergie.

Le bilan énergétique 2021	43
La politique énergétique	43
Faciliter la détection des dérives	44
Piloter par l'identification d'indicateurs de performance énergétique	44
Efficacité et sobriété énergétique	45

■ Le bilan énergétique 2021

Durant l'année 2021, Eau d'Azur a consommé 35 GWh et a produit 6,5 GWh d'énergies renouvelables grâce à ses installations hydroélectriques et photovoltaïques.



Les consommations énergétiques ont enregistré une progression de +16% entre 2020 et 2021 principalement à cause du recours à des ressources non gravitaires dont la cause n'est autre que la Tempête Alex.

En effet, depuis le 2 octobre 2020, les ressources gravitaires structurales d'Eau d'Azur ont été affectées de manière durable tant au ni-

veau du génie civil des installations que de la qualité de la ressource en eau (turbidité rémanente).

Pour compenser ces dégradations et garantir la continuité de l'alimentation en eau potable, Eau d'Azur a déployé des stratégies de secours fondées sur des pompes dans les ressources alluvionnaires s'accompagnant d'une augmentation des consommations

énergétiques. En outre, d'autres collectivités connectées au réseau d'Eau d'Azur et également affectées par la Tempête Alex ont dû augmenter leurs achats d'eau à Eau d'Azur, augmentant ainsi les quantités d'eau potable produites et les consommations énergétiques associées. L'impact de la Tempête Alex a affecté durablement le fonctionnement d'Eau d'Azur tout au long de l'année 2021 jusqu'au mois de juin 2021. La quantité d'électricité produite en 2021 a également diminué passant de 8,3 GWh à 6,5 GWh a diminué considérablement l'eau gravitaire disponible pour le turbinage.



+16%

de consommation électrique
par rapport à l'année précédente

2020 : 30 GWh

2021 : 35 GWh



-21%

d'électricité produite
par rapport à l'année précédente

2020 : 8,3 GWh

2021 : 6,5 GWh

■ La politique énergétique

Afin d'améliorer son impact énergétique, Eau d'Azur s'inscrit dans une démarche de management de l'énergie s'appuyant sur 3 axes d'interventions prioritaires :

- Monitorer les installations pour mesurer la performance, détecter les dérives, produire les indicateurs permettant d'analyser ses consommations et mieux piloter ses usages énergétiques ;
- Développer son système de management énergétique pour optimiser l'efficacité et l'efficience énergétique de sa production, par des plans d'actions et des actions correctives ;
- Développer la production d'énergie renouvelable en identifiant le gisement d'hydroélectricité et de solaire photovoltaïque et étudier la faisabilité des projets d'autoconsommation ou de réinjection dans le réseau.

Facilité la détection des dérives

En 2021, l'enjeu du monitoring énergétique a été adressé en améliorant la couverture en compteurs communicants.



Les compteurs communicants permettent de visualiser les consommations sur une plateforme de monitoring. Ainsi, en collaboration avec Enedis, responsable de la distribution d'électricité sur le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur, nous avons pu faire renouveler les anciens compteurs mécaniques et procéder à l'installation de compteurs Linky. Ces derniers permettent de suivre les consommations électriques de nos installations avec des pas de temps de 30 minutes.

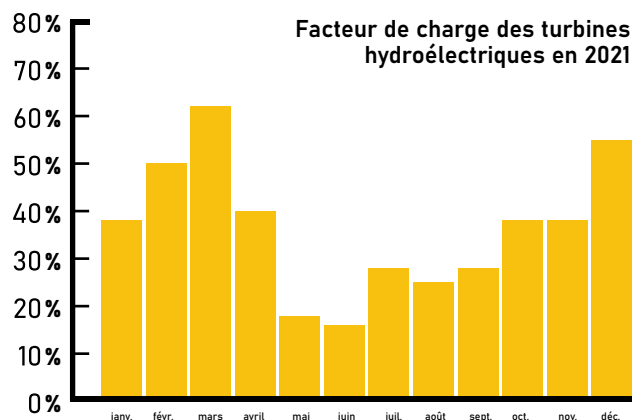
L'augmentation du nombre de compteurs monitorés permet d'avoir des estimations plus fiables des volumes de kWh consommés et de mieux appréhender la facture énergétique de l'entreprise.

Piloter par l'identification d'indicateurs de performance énergétique

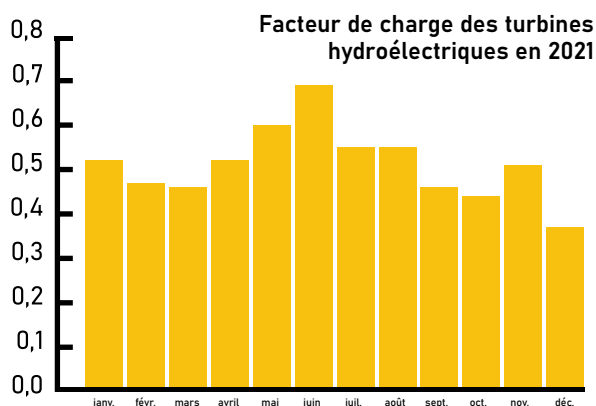
En 2021, grâce à la consolidation de données de monitoring des compteurs de consommation et de production électrique d'Eau d'Azur, les tableaux de bords énergétiques ont pu être mis en forme avec pour objectif le pilotage énergétique opérationnel et budgétaire.

LE RATIO HEURES PLEINES SUR HEURES CREUSES

Les tarifs de l'électricité sont distincts entre les heures creuses, les heures pleines et les heures de pointe. L'objectif d'Eau d'Azur est de limiter le plus possible la consommation en heures pleines et en heures de pointe afin de maîtriser la facture énergétique. Ainsi, l'enjeu est de réduire les pompages d'eau lors des heures pleines et de pointe tout en conservant de la souplesse dans l'exploitation car il convient de conserver un taux de remplissage des réservoirs de stockage d'eau potable permettant la continuité de service de l'eau potable en toute circonstance. Ainsi le ratio HP/HC participe à l'efficacité de l'exploitation : pour un même nombre de kWh consommés et un même nombre de m³ pompés et distribués, la facture énergétique peut être améliorée.

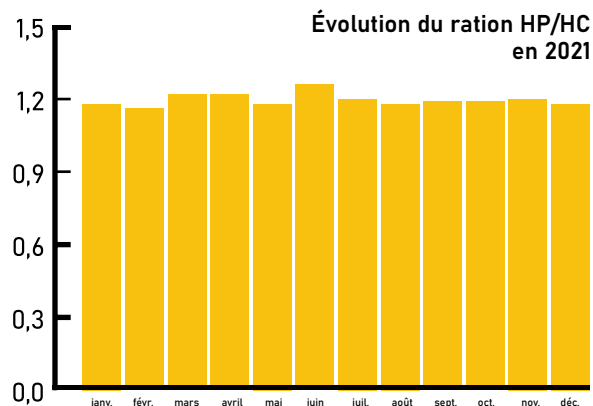


■ LE RAPPORT KWH/M³ PRODUITS



L'efficacité énergétique se mesure principalement avec l'indicateur global de la quantité d'énergie pour produire un m³ d'eau potable. Cet indicateur dépend de la capacité de l'entreprise à produire là où cela consommera le moins d'énergie et notamment priorisant les ressources gravitaires telles que le canal de la Vésubie et le canal de la Gravière. Cet indicateur est le résultat de paramètres internes (stratégies de pompage, efficacité des équipements, etc.) et externes (conditions climatiques, demande en eau, etc.).

■ LE FACTEUR DE CHARGE



Nous avons l'exploitation de 54 microturbines hydroélectriques installées sur son réseau d'eau potable ou d'eau brute. Pour évaluer la performance de l'exploitation de ces équipements, nous produisons un indicateur spécifique nommé facteur de charge. Le facteur de charge d'une turbine hydroélectrique est le rapport entre l'énergie électrique produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nominale durant la même période. Il est également le résultat de facteurs internes et externes.

■ Efficacité et sobriété énergétique

L'efficacité et la sobriété énergétique passent par l'amélioration du fonctionnement des équipements consommateurs d'énergie mais également par le choix judicieux de la stratégie la moins énergivore possible pour desservir les différents secteurs de distribution.

En effet, il existe plusieurs combinaisons de pompage et de turbinage de l'eau possibles en fonction de la demande en eau des usagers et des débits disponibles dans les différentes ressources. Eau d'Azur a élaboré un modèle énergétique prenant en compte un ensemble complexe de données d'entrées internes et externes.

■ LE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

Dans sa seconde phase de développement, le modèle énergétique de la rive gauche a permis de mettre en adéquation les nombreux paramètres d'optimisation du coût de production sur ce secteur et permet de définir les meilleures stratégies de pompage et de turbinage

sur le plan énergétique et financier. Le modèle prend en compte de nombreux paramètres d'entrée (turbidité, demande en eau, débits du canal, tarifs de l'énergie, etc.).

Grâce à l'étude du fonctionnement des installations et au paramétrage de la tarification, le modèle a permis de produire les coûts de production pour chaque segment du réseau en fonction de la quantité disponible dans les différentes ressources gravitaires ou alluvionnaires.

Ils ont également permis de mettre en exergue l'impact significatif de la turbidité des eaux de surface sur les coûts de production, tant

en produits de traitement qu'en dépenses liées à l'évacuation et au stockage des boues issues de la clarification.

Préserver l'environnement

La raison d'être d'Eau d'Azur est la préservation de l'environnement afin de pérenniser la ressource en eau.

Des actions liées à la préservation de la biodiversité.....	48
Amélioration du rendement de réseau	50
La tarification progressive et l'économie de l'eau	51
Le tri des déchets	51



Des actions liées à la préservation de la biodiversité

En mai 2021, une couleuvre a été repérée sur le champ captant des Sagnes. Cette rencontre nous rappelle la démarche de sauvegarde de l'espèce de la couleuvre de Montpellier réalisée à l'automne 2020 par le service « Environnement » de la Métropole Nice Côte d'Azur, ceci avec l'implantation de gîtes à reptiles sur le champ captant du Bastion à Castagniers.



Couleuvre de Montpellier



Scolopendres



Panneau de sensibilisation

En effet, afin de sauver plusieurs espèces protégées dont les scolopendres ceinturées, espèce rare de mille-pattes endémique des Alpes-Maritimes, et la couleuvre de Montpellier, une capture de sauvegarde de plusieurs d'entre eux avait été faite fin 2020 sur les champs captants de Carros et de Castagniers gérés par Eau d'Azur. En 2021, la sauvegarde et le suivi se sont poursuivis sur ces sites. Ces actions ont été réalisées par les services Environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur en collaboration avec les services d'Eau d'Azur.



Champs captants de Carros

Une opération de revégétalisation a été effectuée en deux parties sur les champs captants de Castagniers.

■ PLANTATION D'ESPÈCES DE TYPE GARRIGUE SUR LE TALUS

Neuf espèces (36 plants ligneux + 30 plantes-hôtes herbacées) ont été positionnées dans le talus, autour des gîtes à reptiles. Il est rappelé que cette palette végétale comprend trois plantes-hôte notables :

- 10 Aristoloches pistoloques (*Aristolochia pistolochia*), plante-hôte du papillon protégé Proserpine (*Zerynthia rumina*) ;
- 10 Badasses (*Dorycnium pentaphyllum*), plante-hôte du papillon protégé Zygène cendrée (*Zygaena rhodamanthus*) ;
- 10 Céphalaires blanches (*Cephalaria leucantha*), plante-hôte du papillon protégé Damier de la succisse (*Euphydryas aurinia*).

La principale contrainte de cette plantation a été la pente. Tous les individus ont fait l'objet d'un balisage simple (piquet bambou) afin d'être pris en compte lors des opérations d'entretien. Néanmoins, cette pente est peu végétalisée et sans doute moins concernée par les débroussailllements.



Aristoloches

■ PLANTATION DANS LE CHAMP CAPTANT EN CONTRE-BAS DES GÎTES À REPTILES



Badasses

Ce secteur a nécessité la plantation d'espèces liées aux zones humides. Dix espèces (94 plants + 20 plantes-hôtes) ont été plantées dans le champ captant. Le positionnement des plants a tenu compte de gîtes déjà présents. Deux tas de branches ont été déplacés. Les plants ont été positionnés de sorte à dessiner trois bandes de végétations compactes afin de faciliter le débroussailllement des zones non plantées. Une bande d'au moins trois mètres a

été maintenue sur le pourtour de l'aménagement, afin de maintenir le passage d'engins.

Pour mémoire, l'Aristolochie à feuilles rondes constituent la principale plante-hôte du papillon Diane (*Zerynthia ployxena*). La principale contrainte de cette plantation a été la disposition des plants pour limiter le dérangement de l'entretien. Tous les individus sont entourés de piquets et d'une corde végétale en sisal pour déli-

miter les secteurs à préserver des secteurs à entretenir. Au total 180 plants ont été positionnés en faveur de la diversification des milieux au sein du champ captant de Castagniers.

Un suivi photographique a été mis en place au travers de 10 angles de vue.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux effectués en 2021 sur le canal de la Vesubie, un diagnostic botanique sur le canal avait été effectué en juin. Avant la poursuite et finalisation des travaux, il en ressortait une bonne qualité des milieux, l'entretien semblant favorable à la biodiversité. Notons la présence de plusieurs arbres remarquables et plantes protégées.

CHIFFRES CLÉS

- 130 plants ligneux
- 50 plantes-hôtes herbacées

■ Amélioration du rendement de réseau

La réduction des pertes en distribution des systèmes d'alimentation en eau potable est un enjeu considérable dans un contexte de tension sur les quantités d'eau mobilisables pour cet usage.

Face à cet enjeu stratégique il a été décidé de créer en janvier 2020 un service constitué de 16 hommes et femmes expérimentés et mobilisés autour du suivi et de l'amélioration des Performances Hydrauliques de Eau d'Azur.



■ LES OBJECTIFS GLOBAUX DE CE SERVICE :

- Apporter leur concours aux exploitations afin de réduire les pertes en eau dans les réseaux ;
- Améliorer la connaissance des fonctionnements des réseaux et des échanges d'eau ;
- Renseigner le référentiel des équipements ;
- Mettre à disposition les données de volumes télétransmises ;
- Rationaliser et rapprocher les bonnes pratiques ;
- Partager les retours d'expérience.

■ LES ACTIVITÉS SE STRUCTURENT AUTOUR DE 2 COMPOSANTES ESSENTIELLES :

La détection

- **La sectorisation du réseau d'eau**
 - Fiabiliser les données et mettre à disposition des données pour leurs différents usages.
- **La gestion des systèmes d'écoute sur le réseau**
 - Déployer les loggers fixes sur les zones jugées prioritaires et réduire le délai entre la détection et la réparation de la fuite.
- **La recherche de fuite**
 - Apporter un service réactif et efficace aux exploitants aussi bien en recherche curative que préventive.
- **La radiorelevé**
 - Valoriser l'installation des compteurs abonnés communicants dans les vallées par un suivi des rendements mensuels.

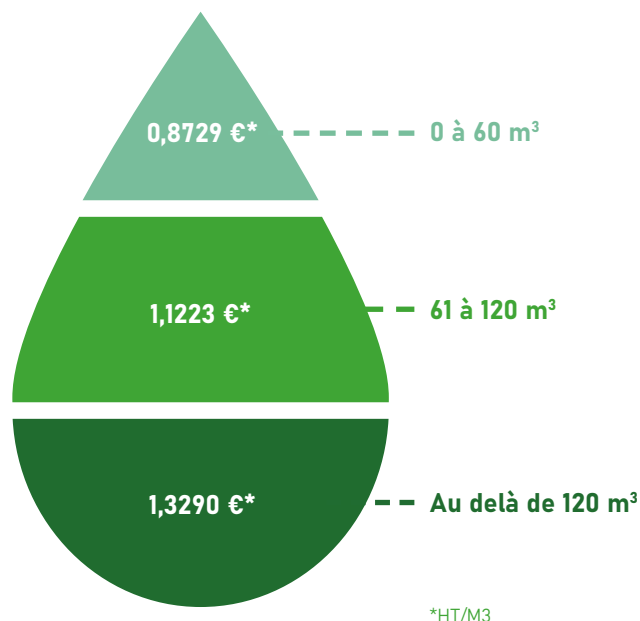
La maintenance

- **Les équipements de réseau**
 - Apporter un service de maintenance identique à tous les exploitants, gérer un programme de maintenance global et une gestion du parc unique et mettre à jour la base du Système d'Information Géographique (SIG).
- **La protection cathodique**
 - Assurer et standardiser le suivi des systèmes existants ;
 - Réaliser ou piloter leurs remises à niveau ;
 - Accompagner les services réseau dans l'exploitation des tronçons protégés ;
 - Accompagner la Maîtrise d'Ouvrage dans la réalisation des nouvelles installations.

■ La tarification progressive et l'économie de l'eau

Pour garantir l'accès à tous à l'eau et pour assurer une gestion durable des ressources, la Métropole Nice Côte d'Azur Eau d'Azur, a décidé d'instaurer un tarif progressif.

3 tranches de consommations



INCITATION DIMINUER SA FACTURE D'EAU
CITOYENS RÉDUIRE SA CONSOMMATION

PRÉSERVER

EAU D'AZUR RESSOURCES

TARIFICATION CITOYENS

PROGRESSIVE RÉPARER FUITES

ENVIRONNEMENT SERVICE

ECONOMIES D'EAU PUBLIC

CONSOMMATION RAISONNÉE

Les objectifs de la tarification progressive

- Économiser la ressource
- Responsabiliser les clients par rapport à leur consommation
- Inciter à une consommation raisonnée



Comprendre ma facture

Sur votre facture, vous retrouverez les informations suivantes :

- L'abonnement
- Le volume d'eau consommé avec le prix du litre
- La contribution à la préservation des ressources en eau
- La collecte et le traitement des eaux usées
- Les taxes perçues par les organismes publics : lutte contre la pollution

Pour plus d'informations concernant la tarification par commune, rendez-vous sur le site internet : eaudazur.com

■ Le tri des déchets

La zone de tri et de collecte des déchets de nos agences ont fait peau neuve avec la pose d'un module ouvert de 15m³ et la mise en place d'affiches dédiées pour faciliter le tri sélectif et la collecte des déchets banals et dangereux.

En partenariat avec nos prestataires, les déchets en PVC et PE sont triés sélectivement et recyclés. Cette démarche a été étendue aux agences de Carros, de Saint-Laurent-du-Var et du Littoral ainsi que sur nos principales usines de production.

Le service « Qualité Sécurité Environnement » a rédigé un guide à destination des agents pour les sensibiliser, leur rappeler les bonnes pratiques, leur expliquer l'utilité et la fonctionnalité des différents contenants et pour encourager le recyclage et le tri sélectif au sein d'Eau d'Azur.

Une démarche très appréciée qui est ancrée aujourd'hui dans les habitudes.



Exemple d'un panneau



Site de Rimiez à Nice



Site de Rive Droite à Saint-Laurent-du-Var



Site du Moyen Pays à Carros

Un programme innovant

Une maîtrise innovante du cycle de l'eau est la vision vers laquelle Eau d'Azur et ses équipes avancent pour garantir la continuité et la qualité du service public d'aujourd'hui et de demain.

Logiciel AquaVar : protéger les populations et les milieux naturels	53
Projet Haliotis 2	57
Participation au forum « Nice Transition Days »	58

Logiciel AquaVar : protéger les populations et les milieux naturels

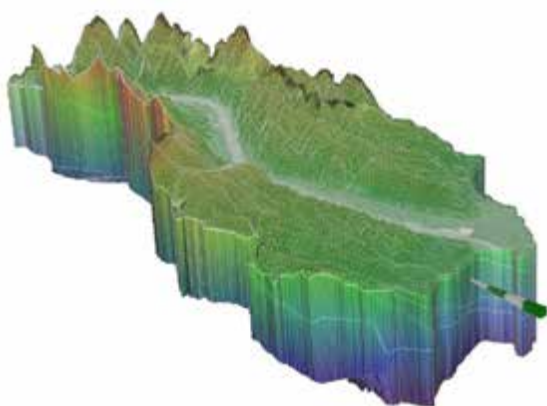
L'aquifère alluvial de la basse vallée du Var est l'une des principales ressources en eau potable de la Métropole Nice Côte d'Azur. La nappe du Var est une ressource stratégique mais vulnérable car située dans un secteur qui supporte un important développement associant nouvelles activités et nouveaux usages du territoire.

La concurrence croissante entre les activités économiques et l'espace dédié aux cours d'eau et aux milieux naturels associés impose la mise en place d'une gestion intégrée qui doit s'appuyer sur des outils d'aide à la décision capables de fournir **une simulation en temps réel du bassin versant** et d'anticiper les processus hydrologiques.

C'est la vocation de l'outil de modélisation AquaVar, opérationnel depuis l'été 2019, qui représente finement les écoulements d'eau de surface et souterraines du territoire en prenant en compte à la fois le fonctionnement du bassin versant, du fleuve et de la nappe souterraine du Var. Le caractère innovant du projet réside dans cette intégration des différents outils dans un environnement unique.



La démarche AquaVar s'inscrit dans les orientations des acteurs de l'eau et celle du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) dont le premier objectif est de « **préserver la ressource en eau en accompagnant le développement des usages, et en faisant en sorte que toutes les activités prennent en compte la préservation des ressources souterraines et superficielles** ».



■ AQUAVAR CONSTITUE DONC À LA FOIS :

- Une base de capitalisation de connaissances ;
- Un outil de modélisation en temps réel ;
- Un outil de simulation de scénarii.

Aujourd'hui, les résultats fournis par le système AquaVar sont considérés comme des éléments de référence dans la gestion de la ressource souterraine et des thématiques associées.

Jusque-là, essentiellement utilisé pour des études sur la ressource, AquaVar a pris en 2020 un nouvel essor en s'affichant sur des études par rapport au risque Inondation. Il a été par exemple possible de rejouer l'épisode subi en octobre 2020 lors de la Tempête ALEX avec des résultats très pertinents. L'outil a ainsi démontré sa capacité à devenir un outil très important en matière de prévision et de gestion de risques.

■ ÉVALUATION DES IMPACTS D'UN NOUVEAU CHAMP CAPTANT SUR LA NAPPE DU VAR

Dans le cadre de sa stratégie de sécurisation des sources d'alimentation de la Métropole Nice Côte d'Azur et Eau d'Azur ont souhaité explorer les possibilités d'exploitation de la nappe du Var sur plusieurs sites potentiels localisés en amont des points de prélèvements actuellement utilisés.

Suite à plusieurs analyses géologiques et hydrogéologiques, un site potentiel a été identifié sur la commune de Gattières, en rive droite du Var.

Différentes simulations ont été réalisées avec l'outil AquaVar pour évaluer l'impact potentiel des prélèvements envisagés sur le comportement de la nappe.

L'outil de modélisation AquaVar a été développé avec pour objectif de fournir une évaluation aussi précise que possible de la dynamique des écoulements superficiels et souterrains dans la plaine alluviale et plus généralement dans le bas-

sin du Var. Cet outil de simulation, permet aujourd'hui de prendre en compte les futures exploitations et d'évaluer leur impact sur la ressource souterraine.

Pour le site de Gattières, les résultats de simulation démontrent que l'exploitation envisagée y induit un rabattement de la nappe limité et localisé. De même, les simulations démontrent que les nouveaux prélèvements ne génèrent pas d'effet cumulatif dans le temps pour le rabattement et que la nappe connaît une évolution saisonnière normale.



■ PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION : EXEMPLE DU VALLON DE SAINT-BLAISE

Dans le cadre des actions de prévention contre les inondations, l'expertise AquaVar a permis de caractériser les situations hydrologiques pouvant induire des risques pour les personnes et les biens situés dans le secteur aval du vallon de Saint-Blaise.

Comme pour le bassin du Var, la modélisation s'appuie sur un modèle hydrologique déterministe distribué qui vient alimenter un modèle hydraulique bidimensionnel à haute résolution. Ce principe de modélisation permet d'assurer une bonne représentation des processus hydrologiques et une production de cartes d'inondations précises qui sont utilisables pour l'identification de solutions d'aménagement et d'estimation des dommages.

Sur la base des estimations hydrologiques, le modèle hydraulique a permis de dresser un diagnostic sur la capacité de transit du lit mineur ainsi que sur les débordements éventuels.

Les outils de modélisation ont démontré leur capacité à appréhender et reproduire la dynamique hydrologique complexe du vallon de Saint-Blaise. L'approche retenue – un modèle hydrologique déterministe distribué associé à un modèle hydraulique bidimensionnel haute résolution – permet de simuler le comportement du bassin versant dans différentes configurations hydrologiques et de quantifier les processus. Les risques peuvent donc être analysés et les solutions d'aménagement optimisées.

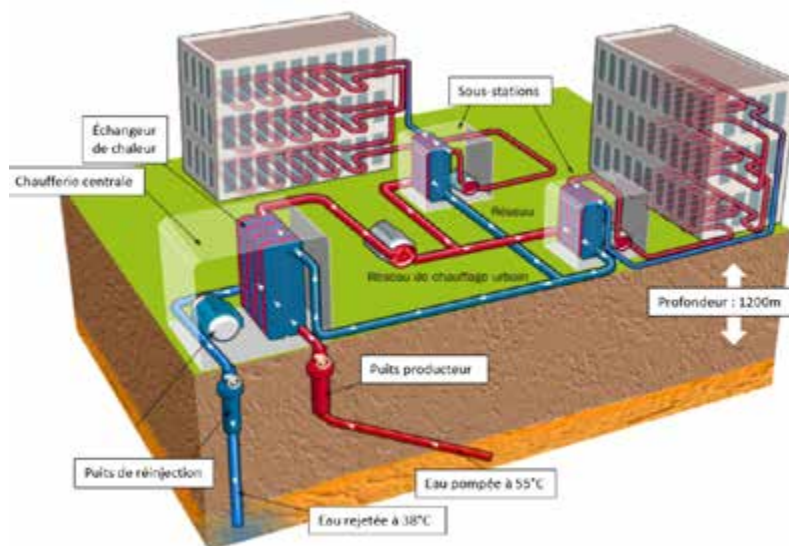


■ LA GÉOTHERMIE AU SEIN D'EAU D'AZUR

Le secteur aval de la basse vallée du Var est un territoire qui connaît un développement important et une diversification des usages de la nappe du Var notamment avec le développement de la géothermie.

Dans ce secteur qui concentre déjà de nombreux équipements majeurs, la réalisation de nouveaux aménagements pourrait avoir un impact sur les écoulements souterrains et venir affecter les usages actuels dont les champs captants destinés à l'alimentation en eau potable des usagers de la Métropole Nice Côte d'Azur.

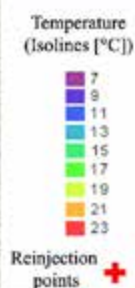
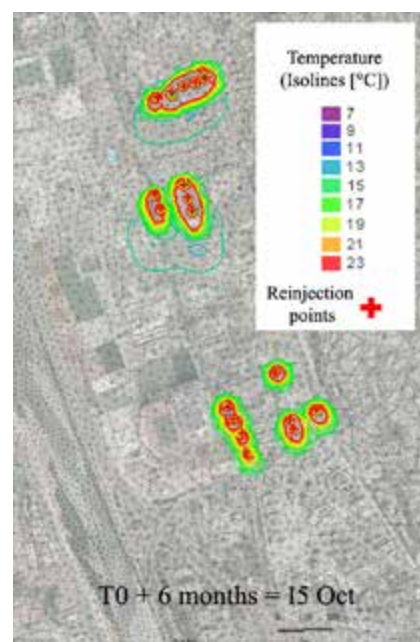
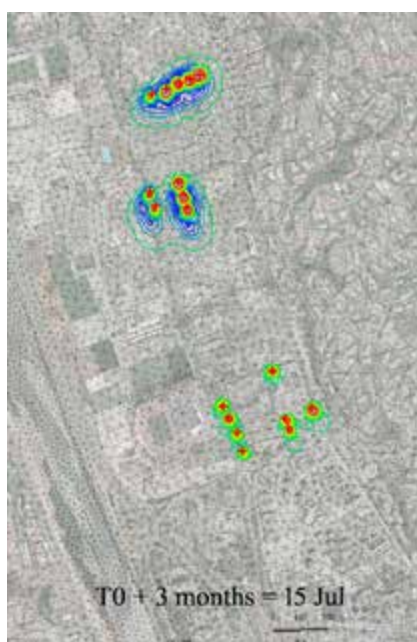
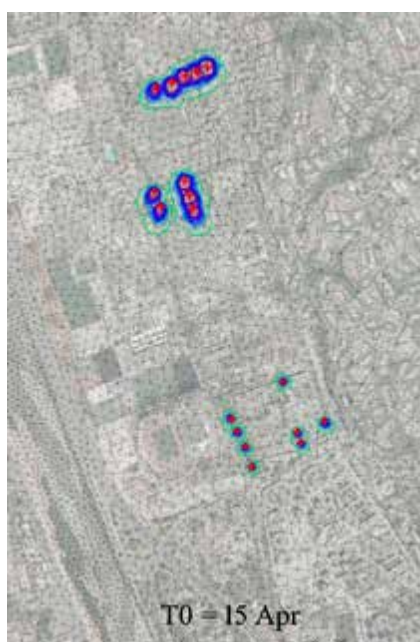
Les projets d'exploitation géothermiques des secteurs de Méridia et de Grand Méridia ont été simulés afin d'évaluer leurs impacts potentiels sur la nappe souterraine (niveau d'eau et température). Les simulations ont été réalisées sur la base des scénarii d'exploitation prévus, sur une durée de 30 an-



nées consécutives, afin de détecter l'éventuelle apparition de processus cumulatifs.

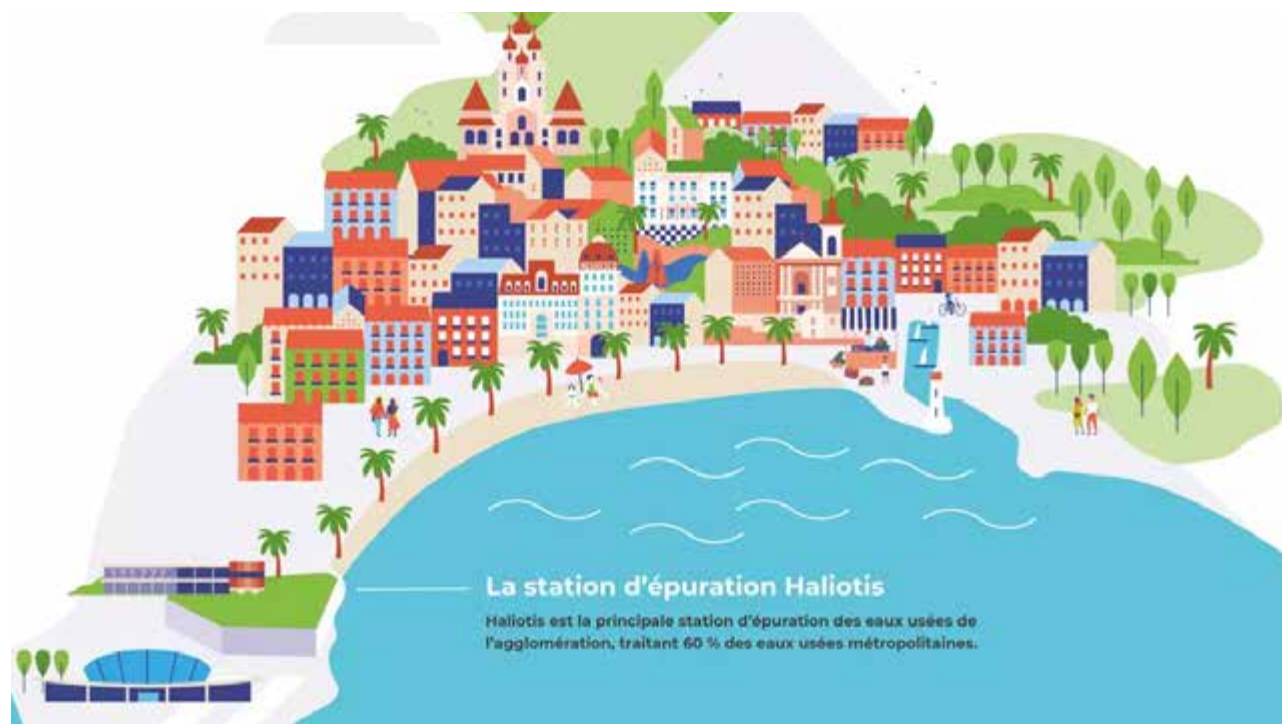
Les résultats obtenus avec les modèles d'AquaVar sont convergents avec ceux obtenus antérieurement par d'autres institutions. Les résultats s'avèrent satisfaisants : les

prélèvements et les réinjections ont des effets très limités qui ne viennent pas impacter les autres usages en cours ou prévus.



■ Projet Haliotis 2

L'année 2021 a été marquée par le lancement de l'appel public à candidature dans le cadre d'un Marché Global de Performance (MGP) relatif à la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance du nouveau complexe Haliotis 2.



L'appel à candidature a été publié le 09 juillet 2021. Les groupements retenus ont été invités à concourir et ont reçu le DCE le 28 septembre 2021.

Ce projet vise à construire un nouveau complexe de traitement et de valorisation des eaux en lieu et place de la station existante, afin d'anticiper le vieillissement des installations, l'adapter aux évolutions de la réglementation à venir, et assurer une capacité de traitement suffisante pour répondre aux besoins futurs.

Il est considéré par la Métropole Nice Côte d'Azur et Eau d'Azur comme une opportunité pour construire un complexe de nouvelle génération suivant des objectifs de protection environnementale et d'insertion urbaine ambitieux : fixer un objectif de sobriété énergétique, inscrire la

station Haliotis 2 dans l'économie circulaire et la préservation des ressources naturelles avec la réutilisation des eaux usées et la revalorisation des déchets, maîtriser les nuisances et maintenir une intégration paysagère optimale en entrée de ville.

Le challenge de ce projet sera également de garantir la continuité du service public d'assainissement des eaux usées pendant toute la durée des travaux.

Eau d'Azur se substituera à la Métropole Nice Côte d'Azur en tant que maître d'ouvrage de l'opération dès la notification du marché. L'opération représente un montant d'environ 550 millions d'euros (investissement et exploitation-maintenance).

Compte-tenu de l'envergure du projet et de ses enjeux, la maîtrise

d'ouvrage a saisi volontairement la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 23 septembre 2021, laquelle a confirmé la pertinence d'organiser une concertation publique préalable, en désignant deux experts, garants du bon déroulement de la démarche.

Cette concertation a été fixée du 21 février au 27 mars 2022 inclus, et sera la première étape d'un dialogue avec la population qui accompagnera toutes les étapes du projet.

Les enseignements de la phase de participation du public seront également pris en compte dans la phase de dialogue avec les soumissionnaires.

CHIFFRES CLÉS

► 550 M € investis

■ Participation au forum « Nice Transition Days »

Les nouvelles énergies étaient au cœur du Nice Transition Days qui s'est déroulé du 30 septembre au 1^{er} octobre 2021 sur la promenade des Anglais à Nice. Eau d'Azur en collaboration avec la Métropole Nice Côte d'Azur étaient présents sur les stands pour présenter les différents projets innovants.



Stand de la Métropole Nice Côte d'Azur



■ AQUAVAR

Aquavar était également à l'honneur. Cet outil prédictif permettant une modélisation en temps réel et des simulations de scénarii comme les inondations par exemple a fortement été apprécié du public averti.

■ LES TURBINES HYDROÉLECTRIQUES

Eau d'Azur dispose aujourd'hui de 5 turbines hydroélectriques qui, grâce à la topographie du réseau d'eau, permettent de produire de l'électricité pour l'équivalent de 3 700 foyers.



Turbine de ???



Turbine de ???

■ LA STATION D'ÉPURATION « AÉRIS »



Station d'épuration Aëris à Cagnes-sur-Mer

La station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, Aëris, a été présentée en maquette et a rencontré un vif succès.

Il s'agit aujourd'hui de la première station à énergie positive de France (c'est-à-dire qu'elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme par la méthanisation des boues et l'injection de biométhane). Son fonctionnement et ce processus ont été expliqués aux visiteurs durant les 2 jours.

■ MÉRIDIA SMART ENERGIE

Le réseau urbain de chaleur et de froid avec en projet le Méridia Smart Energie était également présenté par la Métropole Nice Côte d'Azur.



Stand d'Eau d'Azur



Philippe du service communication

Des accueils de proximité au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur

Eau d'Azur s'engage à maintenir un véritable service public local pour les usagers.

L'utilisateur au coeur du service	61
Mise en place d'un chatbot sur notre site internet	62
Plan d'action pour les renouvellements de compteurs	63
La géolocalisation des compteurs	63
Une présence active sur les réseaux sociaux	64
De l'art dans nos métiers	65
Retour à l'école pour des ateliers pédagogiques	66



■ L'utilisateur au coeur du service

Bien accueillir les clients, privilégier une information directe et de proximité est une priorité pour Eau d'Azur qui est implantée localement sur tout le territoire métropolitain. Un véritable atout pour être au plus proche de l'utilisateur.

■ LE CENTRE RELATIONS CLIENTS (CRC)



Les appels téléphoniques du consommateur sont traités localement par le Centre Relations Clients, basé à Nice. C'est avec un réel dynamisme et un véritable esprit d'équipe que les chargés de clientèle du CRC répondent aux sollicitations des clients chaque jour. Ce personnel connaît parfaitement le territoire métropolitain ainsi que les spécificités techniques des métiers de l'eau. Le télétravail mis en place au sein des équipes n'a en rien perturbé le fonctionnement du centre d'appels. Le CRC fonctionne de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

■ L'AGENCE EN LIGNE (AEL)

Une agence en ligne est disponible dans l'espace clientèle du site internet. Cet espace est gratuit et facile d'accès. Pour bénéficier de ce service personnel et sécurisé, il suffit de se connecter sur ael.eaudazur.com et créer son compte. Les abonnés ont ainsi accès aux informations relatives à leurs contrats, leurs factures, leurs consommations...et peuvent souscrire au prélèvement automatique, à la mensualisation et à la e-facture.

■ LES ACCUEILS CLIENTÈLE

Eau d'Azur dispose de **6 accueils de proximité** répartis sur l'ensemble du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. Ils permettent d'accueillir les clients qui souhaitent un contact de proximité.

Nos accueils clientèle

Accueil Nice – Camin René Pietruschi – 06109 NICE
Du lundi au vendredi de 9h00 à 15h30

Accueil Carros – 2458, route de la zone artisanale de la Grave – 06510 CARROS
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Accueil Roquebillière – 3, rue Pierre Guigonis – 06450 ROQUEBILLIÈRE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Fermé le mercredi après-midi

Accueil Isola – Place Jean Gaïssa – 06420 ISOLA
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Accueil Saint-Martin-du-Var – 7, avenue Pasteur – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR
Les mardis et les jeudis de 9h00 à 12h00

Accueil Saint-Laurent-du-Var – 594, avenue Pierre et Marie Curie – 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h

Mise en place d'un chatbot sur notre site internet

Eau d'Azur a mis en ligne au mois de juillet 2021 un chatbot (assistant virtuel) sur son site internet. Il s'agit d'une base de données qui permet d'apporter des réponses à partir d'un ou de plusieurs mots clés.

Cet outil permet à nos clients de trouver une réponse rapidement et peut aussi faire des démarches en ligne.

L'objectif de cet outil est de participer à faire baisser le nombre d'appels pour soulager le travail des équipes clientèle du centre d'appels.

Lorsque l'outil ne peut pas apporter de réponse, notre Centre Relations Clients prend le relais en apportant une réponse par courriel ou bien en rappelant le client.

Le Chatbot sert aussi de support de formation pour les nouveaux arrivants.



Comment puis-je régler ma facture ?

Que faire en cas de fuite ?

Comment vérifier mon compteur ?

Comment visualiser ma consommation d'eau ?



N'hésitez pas à poser vos questions à notre assistant virtuel

CHIFFRES CLÉS

- 85,2% des appels traités soit 112 503 sur les 132 029 reçus
- 85% des courriers nécessitant une réponse écrite ont fait l'objet d'une réponse sous 8 jours ouvrés
- 100% du planning de la relève des compteurs et de la facturation associée a été réalisé dans les temps
- 55 696 comptes sur l'Agence En Ligne
- 50 demandes par jour réalisées avec un taux de satisfaction de 97%

Plan d'action pour les renouvellements de compteurs



Installation d'un compteur

Ce sont près de 1 158 compteurs qui ont été renouvelés, principalement sur le secteur de la rive droite du Var.

En effet, de nombreux compteurs étaient bloqués et ne permettaient pas de calculer la consommation réelle des usagers.

Eau d'Azur a engagé un plan d'action relatif à la remise à niveau du parc compteur avec comme objectifs : l'engagement d'une démarche dynamique pour se conformer à la réglementation en vigueur et la maîtrise dans le renouvellement

des compteurs en limite d'âge.

Près de 6 000 compteurs recensés présentaient une vétusté très importante et étaient situés à l'intérieur des logements avec des conditions d'accès très complexes. Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'un process de travail particulier car 100% des compteurs à remplacer doivent se faire en présence de l'abonné.

Au 31/12/2021, le service comptage d'Eau d'Azur est parvenu à renouveler 85% de ces compteurs vétustes, soit près de 5 000 compteurs.



Compteur



Compteur

La géolocalisation des compteurs

Eau d'Azur a lancé, avec toute l'équipe en charge de la relève des compteurs, une démarche pour la géolocalisation des compteurs des abonnés. Cela permet une meilleure qualification des données du système d'information clientèle enrichissant ainsi le Système Information Géographique. Ce travail a été réalisé avec l'outil de mobilité Smart Mobility. Près de 80% des compteurs ont ainsi pu être géolocalisés.

■ Une présence active sur les réseaux sociaux

Comprendre les besoins et les interrogations des clients-usagers est indispensable pour répondre efficacement à leurs attentes et leurs interrogations. En publiant régulièrement du contenu attrayant, nous avons créé une véritable communauté qui interagit régulièrement sur nos publications.

■ « EAU D'AZUR INTERVENTIONS » : LA PAGE FACEBOOK POUR NOS USAGERS



La nouvelle page Facebook nommée « **Eau d'Azur Interventions** » a été créée dans le but d'informer les usagers de la Métropole d'éventuelles perturbations dans leur quotidien tels que les travaux, les coupures d'eau, les impacts voiries, les distributions de bouteilles. Elle complète le site internet eaudazur.com. Les publications sont très souvent partagées par les internautes.

■ SENSIBILISATION DES ÉCO-GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

L'eau est un bien précieux que nous devons préserver, c'est pourquoi nous publions régulièrement des éco-gestes et autres conseils sur notre page Facebook et sur Instagram afin de toucher un large public.



■ DYNAMISER LA PAGE INSTAGRAM EN PROPOSANT DES JEUX CONCOURS



Le service « Communication » a réalisé 2 jeux concours sur Instagram afin de promouvoir la page [@eaudazur](https://www.instagram.com/eaudazur) mais également pour sensibiliser le grand public et l'inciter à ne plus acheter de bouteilles en plastique et ainsi privilégier l'eau du robinet.



■ De l'art dans nos métiers

Avec son œil de photographe, le service « Communication » Eau d'Azur a participé au concours photos de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) afin de partager son regard artistique sur des activités souvent cachées et pour apporter une vision esthétique des ouvrages liés à l'eau et à l'assainissement.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

Photo 1 : « **Le Pont Eiffel** »

Canalisation suspendue de gros diamètre à Saint-Jean-la-Rivière

Photo 2 : « **La Pieuvre Mécanique** »

Turbine hydroélectrique à la station du Roguez à Nice

Photo 3 : « **Entrée dans les abîmes** »

Tunnel de la Vesubie à la Roquette-sur-Var

Photo 4 : « **Le Craquelin** »

Extraction des boues du bassin de l'Usine de Rimiez à Nice

Photo 5 : « **Le Naufrage** »

Station d'épuration emportée par la Tempête Alex à Roquebillière

 **2ème** place du concours 2021 grâce à cette photo

■ Retour à l'école pour des ateliers pédagogiques

Après une longue période Covid, quel plaisir de retrouver les élèves et reprendre les ateliers pédagogiques dans les écoles et les centres de loisirs de la Métropole Nice Côte d'Azur pour expliquer le cycle de l'eau et surtout sensibiliser le jeune public aux éco-gestes et à la préservation de la ressource en eau.

Le jeune public est fortement intéressé par le cycle de l'eau et il est impliqué dans les petits gestes du quotidien. Nos interventions consistent à répondre à leurs nombreuses questions : d'où vient l'eau du robinet ? Comment arrive-t-elle jusqu'au domicile ? Comment la rendez-vous potable ? Et après que devient l'eau que j'ai utilisée ?

Notre présentation dure environ une heure et est rythmée d'explications, de petits films et d'interactions avec les enfants.

Éveiller et sensibiliser les générations futures aux enjeux autour de l'eau font partie de nos engagements.

Depuis 6 ans, Eau d'Azur réalise près de 2 ateliers par mois en moyenne dans les écoles.



Ecole Ehrard à Saint-Martin-du-Var



Ecole Saint Pancrace à Nice



Journée de l'environnement à Cap d'Ail



Ecole de Saint-Blaise



Ecole de Stanislas à Nice



Interview de Sandrine Tressel

Responsable Communication

« La transformation écologique, vers un monde respectueux de l'environnement et plus particulièrement vers la préservation de la ressource ne se fera pas sans les citoyens. Sans les citoyens d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain !

Face à cette crise climatique que nous subissons, expliquer, sensibiliser, éduquer les futures générations à comprendre et protéger leur environnement n'aura jamais été aussi essentiel !

C'est pourquoi le service communication réalise de nombreux ateliers pédagogiques auprès des scolaires et des centres de loisirs de la Métropole Nice Côte d'Azur. Pour nous aider dans nos différentes actions, nous pouvons également compter sur les « ambassadeurs internes » issus de différents services qui viennent expliquer le cycle de l'eau ou même parler de leurs métiers.

Qui sait ? Nous allons peut-être susciter des vocations auprès du jeune public et lui donner envie de travailler dans nos métiers méconnus de l'eau et l'assainissement ?

Ce sont près de 300 interventions scolaires qui ont déjà été réalisées depuis la création d'Eau d'Azur. Parallèlement nous sommes présents sur le terrain pour dialoguer avec le grand public, lors d'événements comme les journées de l'environnement.

Il y a des thématiques que nous abordons lors de nos présentations : préserver l'environnement, économiser nos ressources en eau, lutter contre le fléau du plastique et des lingettes, expliquer les éco-gestes parce que chacun à son niveau peut enrayer la dégradation de la planète.

Dialoguer, sensibiliser, faire de la pédagogie avec les citoyens et les enfants font partie intégrante des missions et de nos valeurs. »

Les indicateurs réglementaires

Les indicateurs de performance	69
--------------------------------------	----



N° de fiche	Indicateurs de performance	Périmètre Eau d'Azur	Nice et Falicon	Rive Gauche du Var ^{*1}	Rive Droite du Var ^{*2}	Haut Pays
Accès à l'eau et qualité du service à l'abonné						
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	544 439	344 663	55 338	132 010	12 428
D102.1	Prix TTC du m³ pour 120m³ au 1 ^{er} janvier 2018 (eau potable)	voir détail par commune ^{*3}	1,94	1,94 ^{*4}	1,94	1,47 ^{*5}
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré
D152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	100%	100%	100%	100%	100%
D151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1 000 abonnés)	3,94	1,79	7,42	4,30	8,95
D155.1	Taux de réclamations écrites : nbre/1 000 abonnés	2,71	2,76	1,80	2,32	2,89
Gestion financière						
P109.9	Montant des abandons de créance à caractère social ou versements à un fonds de solidarité (€ HT)	12 386	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,12%	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité ^{*6}	1,22	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible	détail non disponible
Qualité de l'eau et protection des ressources						
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (microbiologie)	99,76%	100%	100%	100%	99,1%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (physico-chimie)	99,30%	99,7%	100%	100%	97,8%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60%	54%	47%	78%	57%
Performance environnementale						
P104.3	Rendement du réseau de distribution	78,1%	83%	88,3%	64,8%	55,7%
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau ILP (m³/j/km)	17	20	9,6	19	13,6
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés ILVNC (m³/j/km)	18	21	10,5	20,3	18,7
	Indice linéaire de consommation ILC (m³/km/j) ^{*7}	68	97,6	72,8	55	17,1
Gestion patrimoniale						
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1%	0,6%	1,6%	0,4%	2,2%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	108	110	110	106	107

^{*1} Aspremont, Beaulieu-sur-Mer, Cap- d'Ail, Castagniers, Colomars, Eze, La Roquette-sur-Var, La Trinité, Levens, Saint-Blaise, Tourrette-Levens, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Martin-du-Var, Villefranche-sur-Mer. ^{*2} Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gattières, Gilette, La Gaude, Le Broc, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Vence. ^{*3} Retrouvez le détail dans le dossier «annexes 2020» ^{*4} [1,96 pour est littoral] ^{*6} Cet indicateur concerne uniquement Eau d'Azur ^{*5} [1,94 pour Duranus et Auron puis 2,21 pour Isola 2000] ^{*7} Indicateur demandé par l'Agence de l'Eau hors arrêté du 2 mai 2007

**Prolongez votre lecture et retrouvez l'ensemble
des annexes au rapport d'activité 2021
sur notre site internet
eaudazur.com**

Remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'Eau d'Azur
ayant contribué à la rédaction, la relecture et aux photos de ce rapport d'activité.

Rédaction Sandrine Tressel
Conception Mélanie Courtois
Impression Perfectmix Photoffset

Parution Octobre 2022

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pour plus d'informations : www.eaudazur.com